

1819

Règles du Séminaire Interne: 1819

Follow this and additional works at: https://via.library.depaul.edu/cm_textesnorm

Recommended Citation

Règles du Séminaire Interne: 1819.

https://via.library.depaul.edu/cm_textesnorm/10

This Article is brought to you for free and open access by the Official Documents at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Textes Normatifs by an authorized administrator of Via Sapientiae. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

*Recueil*¹
*des maximes, règles,
pratiques, usages et coutumes
qui composent le
Règlement du séminaire interne
de la
Congrégation de la Mission
année 1819*

¹ Ce "Recueil du Règlement du Séminaire Interne" est constitué par un cahier cartonné de 16 X 21 cm. entièrement écrit de la même main, contenant 86 feuillets numérotés. L'année 1819 est indiquée sur la page de titre.

Ce Recueil est conservé aux Archives de la Maison-Mère de Paris. Cl. L.

Maximes et Règles générales

- 1 - Le principal soin du missionnaire doit être de travailler 1° à sa perfection, 2° au salut des âmes des habitants des champs, 3° à l'avancement de l'état ecclésiastique dans la vertu
- 2 - vivre en pauvreté et en commun
- 3 - n'aspirer à aucun bénéfice
- 4 - travailler tout le temps de sa vie aux missions
- 5 - obéir au supérieur et à tous ceux qu'il aura commis pour le représenter, tant à la ville qu'aux champs
- 6 - user de toute la précaution imaginable pour conserver sa pureté intérieure et extérieure
- 7 - ne sortir jamais de la maison sans la permission d'un supérieur, ou de celui qui le représente, ni sans dire les lieux où l'on va et les affaires qu'on y a et au retour se représenter à lui pour lui rendre compte de son voyage
- 8 - l'on ira dehors que deux à deux et celui qui servira de compagnon donnera le devant à l'autre et le laissera parler
- 9 - ne manger jamais aux maisons externes de la ville, ni des champs, ni faire manger personne à la maison sans la permission expresse du supérieur [2] 2
- 10 - on mettra les lettres qu'on écrira entre les mains du supérieur avant de les cacheter, pour les envoyer, ou les retenir, selon qu'il le jugera à propos, sans jamais en écrire autrement, ni ouvrir celles qu'on aura reçues sans les avoir fait voir auparavant au dit supérieur
- 11 - faire tous les exercices spirituels tous les ans au moins une fois
- 12 - rendre compte de temps en temps de sa conscience au supérieur, ou à tel autre député pour cela
- 13 - dire sa coulpe tous les vendredi au supérieur, ou à celui qui le représente à la ville, ou à la campagne, en présence des autres et écouter volontiers tous les avertissements qui seront donnés et faire de bon cœur les pénitences ordonnées
- 14 - suivre les avis de celui que le supérieur députera pour les choses spirituelles et se confesser à lui deux fois la semaine, à savoir le mercredi et le samedi après l'office du matin
- 15 - s'entravertir charitablement les uns les autres de ses manquements et recevoir avec humilité les avertissements qui nous seront donnés
- 16 - donner avis au supérieur des manquements que l'on aura remarqués dans les autres et trouver bon qu'on l'avertisse des nôtres

² Les chiffres verts entre crochets renvoient aux pages du manuscrit.

- 17 - se porter un grand respect les uns les autres et vivre néanmoins d'une manière toute cordiale ensemble, sans jamais se tutoyer, ni se toucher par familiarité
- 18 - ne point louer ceux qui prêchent, catéchisent, confessent, ou réussissent bien dans leurs exercices extérieurs, mais ceux qui sont vertueux intérieurs
- 19 - éviter également les amitiés particulières et les aversions
- 20 - ne point parler de la conduite, ni des affaires de la maison, ni de celles du temps
- 21 - ne parler jamais mal de personne, surtout du supérieur
- 22 - garder le silence depuis la prière du soir, jusqu'au lendemain, incontinent après le dîner et depuis la fin de la récréation jusqu'après le souper
- 23 - ne point visiter ses confrères dans leurs chambres, ni s'entretenir ensemble hors les heures de récréation
- 24 - on fera toujours lecture à table tant à la maison, qu'aux missions
- 25 - ne manger à la maison le vendredi au soir qu'une sorte de mets [3] qui seront légumes, pruneaux, ou herbes pour honorer la passion de N.S.J.C.
- 26 - tous les exercices de la maison se feront gratis
- 27 - ne rien prendre des externes, ni donner sans la permission du supérieur
- 28 - ni boire, ni manger hors le repas. Ceux-là néanmoins qui auront besoin de jeûner pourront prendre un morceau de pain et un doigt de vin
- 29 - ne point parler aux externes sans permission et ne jamais les mener dans sa chambre, ni s'entretenir dans la salle plus d'un tour ou deux
- 30 - ne point aller au jardin hors les heures de récréation, sans permission
- 31 - à l'arrivée et à la sortie des missions recevoir la bénédiction de MM les curés et en leur absence de MM les vicaires et ne rien faire d'importance sans le leur communiquer, comme l'établissement de la charité, la communion des enfants, la procession, l'administration des sacrements aux malades, se bien garder de rien faire contre leur gré
- 32 - être très circonspect à proposer les difficultés qu'on aura trouvées en confession, en sorte qu'on ne puisse entendre de qui on parle. La compagnie doit faire en ce point une attention non pareille, et pour mortifier la trop grande affection qu'on a de dire ce qu'on a trouvé de nouveau, l'on ne proposera aucune difficulté dans les cas qu'on aura rencontrés, que de l'avis du supérieur
- 33 - nul ne s'appliquera aux visites des malades, ni aux accommodements que de l'ordre du supérieur.

Emploi de la journée

- 1 - Se lever à 4 heures, faire le signe de la croix et dire à genoux : benedicta sit sanita et individua Trinita, nunc et semper et per infinita secula seculorum ; sanita dei genitrix sit semper nobis auxiliatrix, amen, puis baiser la terre.

- 2 - employer une demi-heure pour s'habiller, faire son lit et satisfaire à ses besoins, ne point sortir de sa chambre sans être tout à fait habillé. [4]
- 3 - dans ce temps garder le silence, marcher sans bruit, faire surtout ses actions avec un esprit tranquille et recueilli, se ressouvenant autant que possible que bientôt on doit entrer en oraison, visiter le St Sacrement.
- 4 - Donner une heure de temps à l'oraison au lieu destiné et au sortir d'icelui dire prime, tierce, sexte et none en commun.
- 5 - Célébrer ou suivre la messe à son tour.
- 6 - étant de retour à sa chambre, fléchir le genou, ce qu'il faut observer toutes les fois qu'on y entre ou qu'on en sort, pour offrir à J. C. ce qu'on va faire, que ce soit pour accomplir la volonté de Dieu ou nous avancer en son amour.
- 7 - Lire un chapitre du nouveau testament, tête nue et à genoux, avec trois actes : 1° adorer les vérités qui y sont contenues, 2° entrer dans les sentiments avec lesquels J. C. les a prononcées 3° se résoudre à pratiquer les conseils qui y sont contenus, puis se mettre à l'étude ou autre exercice qui nous aura été marqué par le supérieur.
- 8 - Immédiatement avant le dîner faire l'examen particulier touchant la vertu qu'on s'est proposée d'acquérir, ou le vice qu'on veut extirper.
- 9 - Diner à 11 heures et après faire une heure de récréation, en forme de conférence, gaiement et modestement.
- 10 - après la récréation se retirer en sa chambre, s'employer à l'étude comme au matin.
- 11 - à deux heures dire vêpres et complies en commun, puis employer un quart d'heure à la lecture spirituelle.
- 12 - à cinq heures dire matines et laudes
- 13 - à six heures et demie l'examen particulier, le souper et la récréation.
- 14 - à huit heures et un quart, faire l'examen général, les prières ordinaires et la lecture du sujet de l'oraison pour le lendemain matin.
- 15 - à neuf heures se coucher, se recommander à la très Ste Trinité, à la Ste Vierge, afin que nos premières et dernières pensées soient adressées à Dieu et à sa Ste Mère.
- 16 - on observera le même ordre aux missions, excepté qu'on ira à 6 heures à l'église pour en sortir à 11, qu'on y retournera à 2 heures pour en sortir à 5 et qu'on dira vêpres et complies à 1 heures et matines et laudes à 5. [5]

*Avis donnés par St Vincent
dans la retraite de 1632*

Se donner entièrement pour servir Dieu dans la vocation, à laquelle il a plu nous appeler, faire une grande estime de sa vocation et s'y affectionner plus qu'à toute autre condition du monde, nous confondant nous-même, si nous n'y avons pas d'affection, voyant les externes en faire une si grande estime et qu'on nous demande de plusieurs endroits.

Avoir une grande affection pour tous les règlements, les regardant comme des moyens que Dieu nous présente pour nous perfectionner en notre vocation et former de grands desseins et fortes résolutions de les garder si ponctuellement, que si par hasard il y en a quelques uns qui répugnent à nos sentiments, tâcher de nous vaincre en cela et nous en mortifier, et surtout prendre bien garde de ne point faire paraître notre aversion aux autres en quelque façon que ce soit. S'étudier à une tendre et cordiale amitié envers tous ceux de sa maison et si d'aventure nous avons aversion de quelqu'un, ne le dire à personne, sinon au supérieur et traiter par toutes sortes de moyens de nous en cela.

Tous ceux qui seront donnés pour supérieurs en mission doivent tenir la main à ce que les exercices s'observent exactement.

Porter un grand respect à tous ceux qui nous sont donnés pour supérieurs et témoigner que nous sommes bien aise qu'ils nous commandent et nous reprennent de nos fautes.

Nous respecter grandement les uns les autres et quoique dans la récréation il faille se comporter gaiement, il faut néanmoins que ce soit respectueusement et pour cela il est fort à propos de ne se point toucher, ni tutoyer et ne point parler en latin corrompu qui tire après soi des niaiseries, ne jamais s'indigner, ni reprendre les autres publiquement en ce qui est des catéchismes, prédications ou confessions. Ne proposer jamais devant les autres les fautes et imperfections qu'on y aura remarquées. Mais si l'on juge que l'avertissement soit profitable, le faire en secret à la personne qui a failli, avec le plus de charité et de douceur qu'il sera possible et si la chose est d'importance, en avertir le supérieur. Il est fort à propos de ne louer jamais personne, ou que ce soit rarement et prudemment, au moins en sa présence. [6]

Avoir un grand désir de parvenir à la perfection et pour le faire nous inciter les uns les autres dans nos considérations louant toujours la vertu et la mortification, que si nous en avons quelqu'une en aversion, nous nous contenterions de le dire au supérieur, ou directeur, et surtout il n'en faut jamais parler aux autres, ni en public, ni en particulier, encore moins mépriser la vertu et ceux qui la pratiquent.

Etre grandement mortifié et nous rendre indifférents à toutes choses, particulièrement pour ce qui est du vivre, du coucher et du vêtir et si on a besoin de quelque chose, on pourra le dire à celui qui a soin de pourvoir et celui-ci au supérieur. Il ne faut jamais s'entretenir si on a bien ou mal dîné, si on est bien ou mal couché, si on est bien ou mal.

Observer inviolablement aux missions tout ce qui suit : 1° se lever à 4 heures et se coucher à 9 h, 2° faire son oraison, 3° dire son office avec les autres, 4° aller à l'église et en sortir avec les autres, 5° dire la messe à son tour, 6° ne point sortir de l'église sans permission disant la cause au supérieur, 7° faire la lecture pendant le repas, 8° tous les vendredi tenir chapitre, 9° ne parler jamais en public de la confession, ni proposer aucun cas de conscience touchant icelle, sans en avoir

communiqué avec le supérieur. Quand il se présentera quelque différent à vider, où il y aurait quelque difficulté, ne l'entreprendre point sans en avoir communiqué au supérieur, pour y commettre qui bon lui semblera. Quand on demandera quelque chose au supérieur, se préparer au refus et à l'acceptation de bon cœur, quand on nous le donnera et se bien garder de murmurer, ni témoigner aucun ressentiment et ne pas dire que l'on ne demandera plus rien.

*Autres avis de St Vincent donnés
en la retraite de 1635*

Se soumettre volontiers et indifféremment à tous les supérieurs qui nous seront assignés principalement aux missions, honorer la pauvreté de NS dans le vivre, se contenter de ce qui sera présenté de l'ordre du supérieur sans jamais se plaindre, encore moins s'entremettre pour cela, éviter comme perte de la communauté, toute ligue, partialité et amitié particulière, ne point parler de la conduite de la maison, [7] ni de celle du temps, s'affectionner au règlement et y être exact. N'omettre jamais la lecture de table aux missions, ni en tout, ni en partie, ni même après avoir fait l'adieu, au clos de la mission, ne point parler des prédications, catéchismes, ou confessions pour en louer ou blâmer quelqu'un qui y aurait bien ou mal réussi. Ne point viser à s'établir dans les missions, évitant pour cela les visites et les entretiens des personnes qualifiées et ne cherchant pas qu'on nous écrive, sinon pour les affaires de la charité, ou pour l'entretien de la jeunesse en la dévotion. N'entreprendre aucun ammandement difficile qui demande du temps sans l'ordre du supérieur, porter un grand honneur et respect à MM. les curés et vicaires des lieux où nous irons, n'entreprendre rien contre leur gré, ni même sans le leur avoir communiqué, principalement aux choses grandes, comme sur l'établissement de la charité, la communion des enfants, la procession et les accommodements d'importance et sans leur approbation. N'aller jamais manger chez autrui pendant la mission, ni même hors d'icelle sans une grande nécessité et sans la permission du supérieur. Ne convier et n'admettre jamais personne à la table durant la mission, sinon les curés et que ce soit rarement.

Ne recevoir aucun présent de qui que ce soit, pour petit ou grand qu'il puisse être, ne point passer par les voies et les difficultés qui se rencontreront à résoudre, mais s'en rapporter au supérieur, faire les pompes et appareils extraordinaires aux processions et aux communions de la jeunesse. Souffrir volontiers qu'on nous fasse quitter nos prédications ou catéchismes que nous aurons commencés en une mission, pour en faire parler d'autres à notre place et même au petit catéchisme qu'on nous interrompe et qu'un autre prenne la place, si le supérieur le juge à propos. Quand on entendra femmes ou filles en confession ne s'approcher d'elles que le moins qu'on pourra et pour cette fin faire rentrer ceux qui sont à l'entour ; outre ce soin que chacun aura en particulier, le supérieur ira de temps en temps voir si cela s'observe et y mettre ordre d'intervenir charitablement et humblement les uns les autres des

manquements qu'on aura remarqués et que cette pratique soit en vigueur et fleurisse parmi nous. [8]

Règles du Séminaire

L'esprit du séminaire consiste premièrement dans une parfaite mortification intérieure et extérieure qui doit paraître dans toutes les occasions notamment à celles qui portent davantage à liberté, comme sont le réfectoire, les récréations de la maison, des champs et quand on paraît parmi les externes.

2 - en une obéissance exacte et prompte qui fait tout quitter au 1er son de la cloche, ou au 1er signal du supérieur. 3 - en un amour de la pauvreté, si fervent que nous prenions toujours le pire pour nous. 4 - en un silence perpétuel. 5 - en un grand respect les uns envers les autres, qui paraisse tant aux paroles qu'aux déférences autant que la simplicité le peut. 6 - en une estime particulière des avis généraux et particuliers. 7 - en zèle et ferveur d'esprit à observer toutes les règles et pratiques de la communauté et du séminaire tant à son égard que des autres, le tout pour honorer l'enfance de N.S.J.C. et les vertus qu'il a pratiquées en son jeune âge, surtout son silence, sa solitude, sa récollection, son obéissance exacte envers sa mère et St Joseph, le respect qu'il leur portait, sa pauvreté, sa mortification intérieure, qui a été depuis le commencement de sa vie jusqu'à sa mort.

Règles générales

1 - Les prêtres diront tous les jours la Ste messe et les clercs communieront les Dimanches et les fêtes. 2 - les prêtres se confesseront tous les mercredys et les samedys à 4 heures après midy et les clercs la veille de leur communion au même temps. 3 - chacun des séminaristes communiquera tous les mois de son intérieur avec le Directeur, et les nouveaux venus pendant les 3 premiers mois tous les 11 jours et plus souvent si besoin est. 4 - personne ne sortira du séminaire au temps que l'obéissance veut qu'on y demeure, sinon en cas de nécessité et alors il faudra avertir celui qui a soin du séminaire, des choses ordinaires comme par exemple pour aller saluer le St Sacrement, dire la messe, ou la servir, prévoir la lecture de table ou faire quelque'autre chose qu'on a en charge, que si ce sont des choses extraordinaires, comme d'aller parler à quelqu'un de dehors, sortir de la maison, communiquer même avec quelqu'un de la maison [9] ou d'aller visiter dans sa chambre, manger hors le temps, il en faut demander permission au Directeur. 5 - outre le Chapitre des Vendredys qui se tient le matin pour toute la compagnie, les séminaristes y assisteront encore les lundys et mercredys après les vêpres où ils s'accuseront publiquement et humblement de leurs fautes et tâcheront par humilité et désir de s'avancer dans la vertu de prier qu'on les avertisse de leurs fautes une fois le mois. 6 - on ira jamais parler seul aux externes et on ne demeurera qu'un 1/4 d'h. avec qui que ce soit, si on n'a permission expresse de demeurer davantage et on ne les entretiendra que de choses spirituelles.

Emploi de la journée pour le séminariste

A 4 heures se lever, s'habiller, s'offrir à Dieu, faire son lit et jusqu'à 4 h. 1/2, l'oraison en commun et les petites heures pendant lesquelles ceux qui n'y assisteront pas écriront ce que le Directeur leur marquera ; à 6 h. 1/2 l'on sonne pour la lecture du nouveau testament ; à 6 h. 3/4 l'on tinte trois coups pour réciter ce qu'on a appris par cœur ; il est à remarquer sur la lecture du nouveau testament que quand le chapitre a 50 versets ou plus, on en lit que la moitié à loisir ; pour ce qui est d'apprendre par cœur, les deux ou trois premiers mois, au lieu d'apprendre quelque chose du nouveau testament, l'on apprendra le benedicite et les grâces, particulièrement les psaumes qui se disent à certaines grandes fêtes, comme aussi l'itinéraire, les litanies du St nom de Jésus et choses semblables ; à 7 heures la messe et ensuite le déjeuner ; à 8 heures l'entretien ou colloque ou conférence jusqu'à 9 h. ; à 9 heures les exercices corporels jusqu'à 9 h. 3/4 ; aux 3/4 l'on donne la fin des exercices corporels ; à 10 h. la lecture spirituelle jusqu'à 10 h. 1/2 ; à 10 h. 1/2 apprendre à écrire jusqu'à 10 h. 3/4 ; un quart indifférent jusqu'à 11 h ; à 11 h. l'examen particulier, le dîner, la récréation jusqu'à une heure ; à 1 h. l'obéissance et suis au séminaire à 1 h. 1/4 l'ave mari stella, s'exercer aux cérémonies ou bien le catéchisme, le penitentiam agite, ou autre chose jusqu'à 2 h. ; à 2 h. vêpres et complies pendant lesquels ceux qui n'y assisteront pas s'occupent à traduire le catéchisme du Concile de Trente [10] ou à quelqu'autre chose marquée par le supérieur ; à 2 h. 1/2 les exercices corporels jusqu'à 3 h. 1/4 ; à 3 h. 1/2 la lecture spirituelle jusqu'à 4 h. ; à 4 h. la petite oraison jusqu'à 4 1/2, mais les jours qu'il y a chapitre après vêpres, la lecture spirituelle et l'oraison ne sont que d'un quart d'heure, parce que les exercices corporels sont retardés et ne finissent qu'à 3 h. 3/4, ainsi ces jours là à 4 h. la lecture spirituelle jusqu'à 4 h. 1/4 et ensuite la petite oraison jusqu'à 4 h. 1/4 où il faut écrire les bons mouvements qu'on a eus dans la journée et surtout les résolutions qu'on a prises dans ses oraisons et aller demander pénitence au Directeur. L'on ira la demander que depuis l'oraison du soir jusqu'à 5 h. et l'on n'y va pas après ; à 5 h. matines et laudes pendant lesquelles ceux qui n'y sont pas chantent jusqu'aux 3/4. Ensuite ils vont saluer le St Sacrement après quoi ils traduisent le catéchisme du Concile de Trente, ou font ce que le Directeur leur a marqué ; à 6 h. 1/2 l'examen particulier, le souper, la récréation jusqu'à huit heures et un quart ; à 8 h. 1/4 l'examen général, au retour tendre sa toile et disposer toutes choses pour se coucher ; à 8 h. 3/4 tinter 15 coups, au son desquels tous se couchent précisément de sorte qu'à 9 h. tous soient couchés et les lumières éteintes.

Pour les jours de jeûne.

Aux jours de jeûne comme le dîner retardé d'une demi-heure, on fera depuis 10 h 1/2 jusqu'au dîner ce que le Directeur dira, quelque fois des exercices corporels, légers et manuels, comme disciplines, chapelets ou choses semblables, quelque fois écrire catéchisme, ou prédication, ou tel autre exercice qu'il trouvera à propos ; le reste des exercices jusqu'à l'examen général retardé également d'une demi-heure.

Pour les fêtes et dimanches.

Pendant les petites heures ceux qui n'y vont pas, écriront comme les autres jours ce que le Directeur aura prescrit. Après les petites heures, c'est un temps indifférent jusqu'à la lecture du nouveau testament, laquelle se fait à 7 h 1/2 elle est suivie de la préparation à la communion, mais ceux qui ont quelque office à exercer à la grande messe font leur lecture à 7 h 1/4, leur préparation à la communion à la demie vont aux 3/4 se préparer et se disposer pour leur office. A 8 h la grande messe, où l'on communie, après laquelle on quitte son surplis et l'on fait son action de grâce pendant 1/4 d'heure. [11] A 10 h la lecture sur le cahier des règles jusqu'à la demie ; à 10 h 1/2 c'est un temps indifférent jusqu'à 11 h ; à 11 h le dîner, la récréation jusqu'à 1 h ; à 1 h 1/4 l'ave marie stella, cela à sa place jusqu'à la demie que M. le Directeur vient pour la lecture qui se fait en commun jusqu'à 2 h ; après quoi on va à Pâques, après lesquelles on va au Séminaire, où l'on s'occupe utilement jusqu'à 3 h 3/4 ; à 3 h 3/4 la lecture sur le cahier des règles jusqu'à 4 h 1/4 que l'on fait la petite oraison jusqu'à la demie. Après quoi on va saluer le St Sacrement et l'on retourne au Séminaire pour s'y occuper jusqu'à 5 h 3/4 que l'on va dire le chapelet et à 6 h 1/2 le souper à l'ordinaire, ainsi tous ces jours, il n'y a point d'exercices corporels, on ne récite point par cœur et l'on n'apprend point à écrire, ni chanter pendant les matines, au lieu de quoi on s'applique à ce que le Directeur a prescrit.

Pour les jours de récréation.

On sonne à huit heures pour y aller et à 10 h 1/2 pour en rappeler et au retour on range sa toile, on nettoie ses habits et on lit quelque chose d'a Kempis jusqu'au dîner et il est à remarquer qu'après le déjeuner on doit se rendre à la sacristie pour aider au sacristain à ranger toutes choses et que l'on commence les récréations pour faire les tonsures et cheveux etc. s'il en est besoin, l'on retourne, après l'ave marie stella, en récréation jusqu'à 3 h 3/4. A 4 h la petite oraison jusqu'à 4 h 1/2 et le reste comme les autres jours.

Depuis le premier jedy de Juin jusqu'au dernier jedy d'août l'on entend la messe qui se dit à 5 h du matin et à 5 h 3/4. L'on va au jardin pour faire la récréation jusqu'à 7 h 1/2 que l'on vient faire la lecture du nouveau testament jusqu'à 7 h 3/4 puis l'on va déjeuner, après quoi l'on va aider au sacristain, ensuite on retourne en récréation jusqu'à 10 h 1/2. La récréation d'après le dîner commence après l'ave marie stelle et ne finit qu'à 6 h. du soir, mais elle est interrompue par la petite oraison qui se fait depuis 4 h jusqu'à 4 h 1/2, après quoi l'on va demander pénitence et l'on retourne en récréation jusqu'à 6 h et le reste à l'ordinaire.

Depuis le jour de Pâques jusqu'au dimanche avant la retraite de 7bre. L'on va au jardin depuis 5 h jusqu'à 6. Si M. le Directeur en donne la permission et à 6 h on dit le chapelet jusqu'au quart. [12]

Comment il faut passer la première demi-heure du jour.

Le matin au premier son de la cloche élever son cœur à Dieu, le lui offrir, faire le signe de la croix, sauter à bas du lit, baiser la terre et dire prosterné ces paroles pour adorer la très Ste Trinité et implorer le secours de la Ste Vierge Benedicita sit Sancta et individua Trinitas nunc et semper et per infinita secula seculorum, amen. Sancte dei genitrix sit semper auxiliatrix nobis, amen.

2 - S'habiller promptement et en diligence, en gardant une grande modestie et évitant soigneusement les évagations tant intérieures qu'extérieures.

3 - S'unir à Notre Seigneur, s'abandonner à sa divine providence et se regarder comme un criminel condamné à mort, à qui ce jour là est donné pour faire pénitence, se considérer comme fils d'Adam qui par son péché nous a réduits à nous couvrir des marques de notre captivité, prier Dieu qu'il nous dépouille du vieil homme et nous revête du nouveau. 4 - Quand on est habillé, faire son lit, plier sa toile, pourvoir à ses besoins. 5 - Se rappeler le sens de l'oraison et prévoir les fruits qu'on veut en retirer. 6 - Faire les actes d'adoration, de remerciement, de contrition, d'offrande et de demande et commencer l'oraison avec toute la ferveur possible.

Acte d'adoration.

Prosterné humblement à vos pieds, ô Dieu éternel et tout puissant, Père, Fils et St Esprit, je vous adore avec le plus profond respect dont je suis capable et vous reconnais pour le Souverain Seigneur de toutes choses, je suis votre créature qui vous doit tout ce qu'elle est, j'adore de tout mon cœur votre domaine souverain et j'aime à dépendre de vous en toutes choses.

Acte de remerciement.

Quelles actions de grâce vous rendrai-je, ô mon Dieu, pour tous les biens dont vous m'avez comblé, non content de m'avoir tiré du néant, de m'avoir créé à votre image et ressemblance, de m'avoir racheté par le sang précieux de votre Fils, de m'avoir fait chrétien et enfant de la véritable église, vous me comblez tous les jours d'une infinité de faveurs et ce malgré le nombre et la grandeur de mes fautes, je vous en remercie très humblement et supplie les anges et les Sts de vous en remercier pour moi. **[13]**

Acte de contrition.

O Dieu d'une bonté et d'une miséricorde infinie que j'ai si souvent offensé, je vous demande très humblement pardon de toutes les fautes que j'ai commises durant cette nuit et pendant toute ma vie, j'en suis extrêmement marri pour l'amour de vous, parce que vous êtes infiniment bon, infiniment aimable et que le péché vous déplaît, je me propose moyennant votre Ste grâce de ne plus vous offenser à l'avenir et de faire pénitence.

Acte d'offrande.

Mon Créateur et ma dernière fin, je me donne entièrement à vous, je vous consacre mon cœur avec tous ses désirs et mon âme avec toutes ses puissances, je ne veux vivre et mourir que pour votre gloire, je vous offre mes pensées, paroles, actions de ce jour auxquelles je vous prie de donner votre Ste bénédiction.

Acte de demande.

Dans la vue que je ne suis et que je ne puis rien, ô mon Dieu, je vous prie au nom de J. C. votre fils de me faire la grâce de passer saintement le jour sans malheur, sans accident et sans vous offenser, éloignez de moi toutes les occasions de péché, faites-moi connaître ce que je dois faire pour vous plaire, donnez-moi la grâce et la force de le pratiquer, aidez-moi surtout à me corriger de mes défauts, à acquérir les vertus qui me sont nécessaires et à bien remplir les devoirs de mon état, ainsi soit-il.

Coutumes et pratiques générales.

L'on ne se lève point debout à l'oraison du matin jusqu'à 5 h et l'on ne reste debout qu'un quart, à moins qu'on ait permission d'en user autrement. 2 - à l'église l'on ne fait qu'une genuflexion et l'on va se mettre à la première place que l'on trouve, sans affecter de la choisir, ni affecter de se mettre près des bancs, l'on se sert et l'on s'avance tant qu'on peut vers les hautes formes et quand on est à genoux l'on tient son bonnet des deux mains à hauteur de l'estomac, on ne retient pas son livre [14] d'une seule main, mais des deux et on ne les appuie point sur les genoux ni ailleurs. 3 - l'on ne doit point psalmodier ni chanter par cœur, mais se servir de son livre et on lit toujours. 4 - Lorsqu'on accommode ses souliers, l'on fléchit le genou, sans s'asseoir pour cela et si l'on est à sa place, l'on se tourne du côté du Crucifix. 5 - l'on retient pas ses mains dans ses poches, ni sous la soutane et on ne remue pas sa ceinture avec les doigts, quand on est à la promenade, ou en présence de quelqu'un. 6 - en faisant la lecture spirituelle, on se tient droit et modestement sur sa chaise, sans regarder ceux qui entrent ou qui sortent, ni s'appuyer, ni se coucher sur la table et pour cela on peut exhausser son livre par derrière et s'il est petit, on le tient entre les mains. 7 - on demande ses besoins à celui qui est chargé d'y pourvoir, les jours déterminés pour cela et non d'autres jours sans quelque nécessité extraordinaire. 8 - en allant et venant par la maison l'on ne s'amuse point à parler à ceux que l'on rencontre, l'on relève sa soutane ou sa robe par devant, en montant les degrés, par derrière en les descendant. 9 - l'on ne se parle point sur les degrés, ni au milieu du Séminaire, non plus que dans les passages ; mais on se retire à côté ou dans un coin, où l'on parle à voix basse et en peu de mots. Ouvrant et fermant les portes il faut s'accoutumer à le faire doucement et sans bruit, surtout après l'examen général, conduisant pour cela avec la main, sans les pousser rudement et y mettant la clef pour ne pas gêner les ressorts de la serrure. Il faut se souvenir de fermer toujours les portes par où l'on passe et ne pas les laisser ouvertes. 10 - quand le Supérieur frappe au réfectoire, on se met à table tous ensemble promptement et modestement par les deux bouts de la table et on attend qu'on donne le signal, on fait quelques bonnes résolutions ; on garde la modestie des yeux et la mortification en tout ce que l'on peut, on se rend attentif à la lecture de table pendant tout le repas et l'on tâche de plier sa serviette des premiers après quoi l'on ne boit et ne mange plus. 11 - allant à l'église ou à la salle après le repas, on y va avec modestie et résolution et l'on dit tout bas le psaume miserere et au sortir de là l'on ne parle point que l'on ne soit au lieu où commence la récréation. [15] On ne se met pour la faire ni plus de 5 ni moins de 3. L'on se récréé et l'on se promène doucement sans rire immodestement et avec éclat. On y parle de bonnes choses et utiles, à voix basse et sans geste. On n'en sort pas sans avertir celui qui a soin du Séminaire. 12 - Quand on sort des assemblées de la communauté, ou du Séminaire, on demande permission au Supérieur, ou au Directeur, et quand on y arrive tard, on leur dit la raison. Toutes les fois que l'on

passe devant le Supérieur, ou celui qui le représente, on fait une inclination de tête. 13 - On ne parle à personne du dedans ou du dehors de la maison sans permission et si quelqu'un du dehors voulant nous parler nous rencontrait par hasard dans quelque endroit de la maison, on le conduit dans une salle où on le prie d'attendre un petit moment et l'on va avertir le Directeur. On n'entre point dans les différents offices de la maison sans permission. 14 - C'est une pratique de la congrégation de prendre une fois la discipline par semaine. 15 - C'est une pratique de ne rien demander pour soi au réfectoire, s'il nous manque quelque chose il faut l'attendre de la charité de ses voisins ; mais s'il manque quelque chose à nos voisins, nous devons en avertir le servant et s'il ne mangeait point, en donner avis au Supérieur. On peut cependant demander pour soi du pain, un verre et un couteau. 16 - Les jours d'abstinence l'on ne déjeune point sans une permission particulière, à moins qu'il n'y ait déjà un jour de jeûne dans la semaine. Néanmoins ceux qui ne peuvent pas dîner à la première table comme le servant et le lecteur vont déjeuner à 10 h 3/4 avertissant seulement celui qui a soin du Séminaire, que si quelqu'un voulait jeûner avec l'approbation du Directeur, il ne devrait pas seulement s'abstenir du déjeuner, quoiqu'on l'y invitât peut-être ; mais il devrait encore se priver de la moitié des légumes qu'on sert le vendredy, de la portion entière du samedy, se contentant du dessert et d'une part de son pain, gardant pour cela une quantité convenable à une collation ; mais afin que cette collation paraisse moins il faut toujours prendre la portion du samedy, manger un peu de pain en attendant le dessert. 18 - C'est une pratique de la congrégation que les prêtres disent une messe en particulier pour chaque défunt de la congrégation et cela le plus tôt qu'ils pourront après le décès ; **[16]** mais les prêtres où est mort le défunt disent trois messes pour lui ; ils doivent encore célébrer chaque mois une messe pour tous les défunts de la congrégation, une autre messe chaque mois pour la conservation de l'esprit primitif de la congrégation, si le besoin des sacristies le permet. 19 - tous ceux qui ne sont pas prêtres communient et disent l'office des morts une fois pour chaque défunt de la congrégation et cela le plus tôt qu'ils pourront après son décès. Ils doivent encore communier et dire une fois l'office des morts par mois pour tous les défunts de la congrégation en général et faire encore une communion une fois par mois pour la conservation de l'esprit primitif de la congrégation. Les frères coadjuteurs font les mêmes communions et disent le même office que les clercs ; mais ceux qui ne savent pas lire disent le rosaire à la place de l'office des morts. 20- quand on va en ville, on garde la modestie convenable et on ne parle pas par les rues sans nécessité. Au retour on se présente au Supérieur de la maison et au Directeur, en cas qu'il le désire, pour rendre compte de son voyage et quand on va à la campagne, l'on dit l'Itinerarium Clericorum. 21 - Si une fête au Dimanche que l'on doit communier à la grande messe, on était prié d'en servir quelqu'autre, en sorte qu'on ne peut revenir à temps pour communier avec les autres, il faudrait communier à la messe que l'on servirait.

Coutumes et pratiques particulières.

1 - Si l'on n'a pas reposé la nuit, l'on se lève et on va en donner avis au Directeur et lorsqu'on a permission, l'on repose pour l'ordinaire jusqu'à l'angelus, au son duquel l'on s'habille en diligence, après quoi on va faire oraison jusqu'à 6 h 1/2.

- 2 - au retour de l'examen on tend sa toile sans la fermer entièrement par devant, on emploie le reste du temps jusqu'aux 3/4 principalement à préparer le sujet de l'oraison pour le lendemain, tachant de déterminer les principaux points sur lesquels on pourra s'entretenir plus utilement et de prévoir les fruits qu'on peut en tirer pour l'amandement de ses fautes et l'acquisition des vertus dont on a le plus besoin.
- 3^(a) - on se dispose à se coucher précisément aux 3/4 lorsqu'on sonne la cloche, en sorte qu'on ne s'arrête plus pour faire d'autres [17] prières que celle de : *Benedicta sit Sancta atque etc...* par laquelle on finit la journée comme on l'a commencée en glorifiant la très Ste Trinité et invoquant le secours de la Ste Vierge. On doit néanmoins être fort soigneux d'occuper son esprit pendant ce temps là de quelques bonnes pensées, surtout sur le sujet de l'oraison du lendemain. On peut aussi pour cela se servir de quelqu'oraison jaculatoire selon sa dévotion.
- 3^(b) - Le vendredy on assiste au chapitre de la communauté avant les étudiants pendant le temps de l'oraison. A 8 h on sonne la lecture qui se fait sur les mêmes livres qu'on a lus pendant la semaine et à la demie on s'assemble au son de la cloche et le Directeur ayant fait rappeler à quelques uns ce qu'ils ont retenu de leur lecture conclut jusqu'à 9 h. A 10 h on sonne la lecture spirituelle, ceux qui ne savent pas bien leur pœnitentiam agite l'apprennent pendant ce temps là pour être en état de le déclamer quand le Directeur le jugera à propos.
- 4 - Le samedy depuis huit heures du matin jusqu'aux trois quarts, on fait les exercices corporels commençant par les lits du séminaire que chacun fait proprement. Il faut surtout prendre garde que lorsqu'on tire sa table de sa place, on n'y laisse pas son écritoire, de peur de gêner ses papiers ou ses livres. A 9 h 1/4 lorsqu'on nomme ceux qui doivent remplir les exercices de la semaine ou du mois, les autres qui sortent de ces offices se mettent à genoux pour s'accuser et demander pénitence des fautes qu'ils ont faites ; mais il faut faire cette action avec humilité et ne rien dire qui puisse exciter à rire, chose qu'on doit soigneusement éviter en de semblables occasions. Ceux qui ont été nommés pour des offices qu'ils n'ont jamais faits, doivent bien s'en instruire, lisant d'abords leur carte avec attention et s'éclaircissant ensuite non pas indifféremment avec tous, mais seulement avec ceux qui sortent de ces offices, ou que le Directeur nommera, ce qui se fait ordinairement après l'oraison de 4 h. Ceux surtout qui sont nommés pour les offices d'église prévoiront si bien tout ce qu'ils ont à faire ou à dire qu'ils n'y commettent aucune faute.
- 5 - à 3 h 1/2 au lieu de la lecture ordinaire on lit les résolutions et ses fautes qui doivent être connues, afin de se disposer par [18] ce moyen à l'examen de la conscience qui précède la confession. Aux 3/4 on se met 1/4 d'h à genou à sa place pour faire l'oraison, avant l'oraison préparatoire à la confession, tâchant surtout de bien formuler actes de contrition et de bon propos, sur tous les péchés de sa vie et en particulier sur les 3 fautes principales que l'on a commises depuis sa dernière confession et sur le péché de la vie passée que l'on ajoute et que l'on doit avoir prévu et détesté avant de se présenter au prêtre. A 4 h on fait l'oraison pendant laquelle on se confesse ; pendant cette oraison, on peut encore et l'on doit même renouveler les actes de contrition et autres dispositions à la communion. Ceux qui doivent vaquer à quelqu'office d'abord après l'oraison doivent se

confesser les premiers et ne pas attendre jusqu'au lendemain, ce qu'il ne faut pas faire sans nécessité.

- 6 - Le jour de la vocation on fait la communion du mois, l'on communie et l'on fait les humiliations et communications intérieures avec le Directeur et le jour qu'on a fait sa communication on fait son oraison sur la pratique qu'on y a reçu. Pour faire les humiliations l'on va trouver ses confrères, chacun à leur place et après avoir baisé la terre au pied de leur lit : Mr, si c'est un prêtre, ou bien mon très cher frère, je viens vous demander le secours de vos prières pour m'aider à remercier Dieu du bienfait de ma vocation qui est aujourd'hui, ou qui sera ou qui a été untel jour ; je vous demande bien pardon du scandale que je vous ai donné pendant ce mois, après quoi on lui baise les pieds et l'on se retire.
- 7 - Quand on a servi la messe de 7 h ou fait quelqu'office au chœur les fêtes et dimanches, on va demander les fautes qu'on a pu y commettre à celui qui a soin des cérémonies.
- 8 - à l'oraison du soir, après qu'on a lu, ou annoncé le sujet de l'oraison, on se prosterne la face contre terre l'espace d'un ave maria tout au plus pour adorer Dieu par cette prosternation du corps et de l'esprit et quand elle est finie, l'on va demander pénitence au Directeur, la règle le porte, on a toujours été fort soigneux de demander pénitence, mais les jours de chapitre ou de confession on ne la demande pas. **[19]**
- 9 - La manière de demander pénitence est telle : étant entré dans la chambre du Directeur, ayant fermé la porte on se met d'abord à genoux et ayant fait le signe de la croix on dit : Mr, je demande pardon à Dieu, et à vous pénitence d'avoir fait telle faute, sacrifiant une ou plusieurs fautes, si l'on veut sans ajouter aucune conclusion, on reçoit la pénitence et les avis que le Directeur juge à propos de donner et on se retire.
- 10 - Toutes les fois qu'on entre dans la chambre du Directeur on se met à genou et on reste dans cette posture tout le temps qu'on lui parle et qu'on est avec lui, à moins qu'il ne nous fasse relever.
- 11 - Si l'on voulait communier le lendemain extraordinairement, on en avertit le Directeur, avant la petite oraison du soir, pour pouvoir se réconcilier pendant icelle, s'il le juge à propos.
- 12 - au jour de récréation les séminaristes apprennent à faire la tonsure des cheveux l'un l'autre ; un de ceux qui les sait mieux faire y prend garde, afin de pouvoir corriger les défauts.
- 13 - Quand le Directeur nous trouve en faute, ou qu'il nous reprend de quelque faute, nous baisons la terre et quand il fait les avertissements généraux tout le monde baise la terre.
- 14 - Quand on ne peut faire son office, parce qu'on sort ou que l'on est autrement occupé, l'on en donne avis au Directeur ou à celui qui a soin du séminaire. Chaque séminariste a le cahier de papier où il écrit ses fautes, ses résolutions, les avis généraux et particuliers et quand ils sont remplis, il en demande d'autres.
- 15 - personne ne visite et ne fouille les places des autres, ni leurs tiroirs et armoires, ce qui serait une grande faute et très expressément défendu, encore moins pour y prendre quelque chose.

- 16 - tous les prêtres et les clercs assistent à la messe du séminaire, à moins que les prêtres ne soient marqués pour la dire en ce temps là, ou que les clercs n'en servent quelqu'autre et s'ils ont achevé avant la messe de communauté ils y retournent, cependant les prêtres marqués pour dire la messe pendant la lecture spirituelle pourront la faire pendant la dite messe. Ceux qui communient le font à celle du séminaire et non à d'autre sans nécessité. [20]
- 17 - La messe étant dite et le prêtre sorti du chœur, tous vont au déjeuner et si quelqu'un étant occupé à servir la messe ou à quelqu'autre chose ne pouvait y aller avec les autres, il pourra y aller après en en donnant avis à celui qui a soin du séminaire.
- 18 - L'on ne va jamais à la place d'un autre sans nécessité et on ne s'y arrête pas longtemps, lorsqu'on y est ; on se tient debout, découvert et tourné du côté du crucifix et l'on n'y est jamais plus de deux à la fois.
- 19 - C'est une pratique du séminaire de faire la petite retraite tous les mois, comme aussi de dire tous les jours deux dizaines de chapelet et de lire quelque chose de l'imitation.
- 20 - L'on ne doit jamais parler de ses peines intérieures mêmes parlées quand dira-t-on
- 21 - L'on ne loue pas son livre de lecture, de manière qu'on puisse donner aux autres du dégoût pour le leur.
- 22 - L'on ne nettoie ses habits que dans les quarts indifférents.
- 23 - Lorsque l'admoniteur vient nous demander la charité, nous la lui demandons aussi et s'il ne vient le lundi et le vendredi à notre place nous allons le lendemain à la sienne pour lui demander la charité de nous donner par écrit les fautes qu'il a remarquées en nous et que cela se fasse avec zèle et désir de se corriger.
- 24 - Quand on a du linge à mettre, on le prend dès le soir sans attendre au lendemain.
- 25 - on va aux exercices corporels avec la casaque de toile et le chapeau et on les quitte au son de la cloche, si ce n'est qu'il reste *rature illisible* de choses à faire, car s'il en restait beaucoup, on donnerait avis à celui qui a soin du séminaire ; on fait les exercices avec modestie et silence.
- 26 - Si l'on ressent quelque peine intérieure, tentation, trouble, ou autre difficulté, il faut les proposer au Directeur en quel temps que ce soit, avec une entière liberté pour en recevoir l'éclaircissement ou le soulagement dont on a besoin ; mais il est à propos d'expédier en peu de mots, autant qu'il est possible, hors le temps de la communication, surtout lorsque d'autres attendent à la porte, pour lui parler, si ce n'est que la chose presse et [21] ne pût être différée sans préjudice ou incommodité.

Manière de se bien confesser.

1 - On ne se confesse ordinairement que de 3 péchés que l'on a commis depuis sa dernière confession, si ce n'est que ceux qui resteraient fassent peine au pénitent, ou fassent modèle après en avoir demandé permission.

2 - on se confessera toujours des péchés les plus griefs, ne se contentant pas de dire les actes des péchés, mais encore les motifs qu'on a eus en les faisant et les circonstances qui aggravent et donnent plus de confusion et lorsqu'il s'agit de quelque mouvement ou pensée intérieure, il faut bien expliquer si l'on y a donné occasion, ou consentement ou s'il y a eu négligence à y résister.

3 - on ajoutera aux trois péchés qu'on a commis depuis sa dernière confession un péché de sa vie passée pour assurer la matière du sacrement et s'exciter davantage à la contrition, lequel on appliquera clairement et en peu de mots.

4 - on expliquera ses péchés purement, distinctement et humblement, se tenant à genou à côté du confesseur, les mains jointes et les yeux baissés, on commencera par le signe de la croix, en disant in nomine patris etc... et puis on demandera la bénédiction du prêtre, en disant benedic etc... pendant qu'il la donne, on se tient un peu courbé après quoi l'on dit le confiteor jusqu'à mea culpa exclusivement.

5 - après le confiteor il faut se relever pour parler à l'oreille du confesseur, afin qu'il puisse nous entendre commodément et s'accuser de cette manière : mon père je m'accuse depuis tel temps d'avoir eu quelque pensée contre la chasteté, pour avoir trop regardé une personne, sans que par la grâce de Dieu j'y ai donné commencement mais je ne l'ai pas rejetée aussitôt par négligence, en second lieu je m'accuse etc... d'avoir dit une parole aigre à mon frère et cela par aversion ou envie que j'avais contre lui depuis tant de temps, en 3^e lieu, d'avoir trop mangé par gourmandise, sans que je m'en sois mal trouvé, [22] ou bien de quoi je me suis senti indisposé. Ensuite de ma vie passée, je m'accuse d'avoir médité de mon prochain, de tous ces péchés j'en demande très humblement pardon à Dieu et à vous pénitence et absolution, puis on achève le confiteor.

6 - S'étant ainsi accusé il faut écouter les avis que nous donne le confesseur et recevoir humblement la pénitence et pendant qu'il nous donne l'absolution se baisser un peu et produire un acte de contrition prenant une ferme résolution de s'amender.

7 - outre cette confession ordinaire qui se fait tous les samedys et toutes les veilles de fêtes, les séminaristes en font une autre le jour de leur vocation dans laquelle ils s'accusent de 6 ou 7 fautes qu'ils ont commises pendant le mois et auxquelles ils ajoutent un péché de la vie passée, comme aux autres confessions et aux deux grandes retraites de pâques et de 7bre ils en font une autre depuis la dernière confession générale ou depuis la dernière retraite qu'ils ont faite.

Méthode courte et facile pour entendre la Sainte Messe.

1 - Pour bien entendre la Ste messe, il faut savoir que la messe est le sacrifice non sanglant de la nouvelle loi, auquel on offre à Dieu le Corps et le Sang de N.S.J.C. sous les espèces du pain et du vin, en mémoire du sacrifice sanglant une fois offert sur l'arbre de la croix, que c'est le même sacrifice que celui de la croix, la même hostie et le même principal offrand, il n'y a que la manière de l'offrir qui soit différente ; una enim eademque hostia, idem nunc offerens sacerdotum ministerio, qui seipsum tunc

in cruce obtulit, sola offerendi ratione diversa, dit le concile de Trente en la Session 22 chap. 23. Qu'ayant succédé à toutes sortes de sacrifices de l'ancienne loi qui s'offraient pour diverses fins, les latreutiques pour reconnaître la grandeur et la souveraineté de Dieu, les Eucharistiques pour le remercier de ses bienfaits, les propitiatoires pour obtenir la rémission de ses péchés et les impétratoires pour obtenir des grâces. Leur ayant dis-je succédé et accompli lui seul avec avantage infiniment plus grand tous leurs offices, cela supposé, une manière courte et facile de bien entendre sa messe est 1° de dresser son intention dès le commencement [23] pour offrir avec le prêtre pour les 4 fins susdites, c. à d. pour honorer Dieu, pour le remercier, pour lui demander pardon et pour obtenir les grâces qui nous sont nécessaires, auxquelles on peut ajouter une cinquième qui est de nous ressouvenir de la passion de notre Seigneur et de lui en témoigner notre reconnaissance.

2° ensuite faire réflexion et attention à ce que le prêtre dit ou fait, se joindre et se conformer à lui tellement que l'on dise intérieurement autant que faire se peut, ce qu'il dit de bouche et que l'on excite les mêmes sentiments de ce qui se passe à la messe. Quand il dit le confiteor, s'humilier quand il dit le Kyrie, demander miséricorde aux oraisons, faire des demandes à l'évangile, se lever, écouter Dieu qui parle, au credo faire profession de foi, à l'offertoire s'offrir à lui pour être converti en un autre homme, au lavabo s'exciter à une nouvelle douleur de ses péchés passés pour petits et véniels qu'ils soient, au sursum corda élever son cœur à Dieu et penser au paradis, au Sanctus louer Dieu le bénissant avec les anges, au Canon jusqu'à la consécration prier Dieu pour l'église, pour son prélat, pour ses parents et amis, à l'élévation adorer notre Seigneur, après cela faire le memento pour les morts, à nobis quoque peccatoribus faire un acte de contrition, au Pater faire les demandes qui y sont contenues, à la fraction de l'hostie demander la grâce de souffrir quelque chose pour l'amour de Dieu, ensuite se préparer à la communion spirituelle qui consiste à faire reconnaître avec une vive foi N.S. présent dans ce sacrement, à désirer ardemment de s'unir à lui, à produire les actes de contrition, de foi, d'Espérance et de Charité et autres qu'on fait d'ordinaire à la communion réelle et à prier notre Seigneur qu'il nous en communique les fruits, après lui rendre grâce jusqu'à la fin.

*Autre manière pour les infirmes
qui ont peine à s'appliquer*

On peut encore se servir d'une autre manière plus facile qui est de se mettre en la présence de Dieu, dès le commencement, faire un acte de contrition, joindre son intention à celle du prêtre en offrant le sacrifice pour les 5 fins et puis faire quelque prière vocale par cœur. à l'élévation adorer N.S. le remercier de sa passion, lui demander pardon à la communion du prêtre, faire la communion spirituelle, à la bénédiction du prêtre, prier Dieu qu'il nous bénisse et les bons dessins que nous avons de le servir. [24]

Méthode de l'examen particulier.

L'examen particulier doit se faire sur une seule chose et c'est pour cela qu'il s'appelle particulier, à la différence du général qui s'étend sur toutes les fautes que nous avons commises le long du jour. Il se fait donc sur une vertu particulière que nous voulons acquérir, ou sur un vice que nous voulons déraciner, selon le besoin que nous en avons, suivant l'avis du Directeur ; voici comment il faut s'y comporter :

1 - ayant reçu dans la communication la pratique à laquelle on doit s'exercer et sur laquelle on doit faire son examen particulier il faut tâcher de bien entendre et concevoir en quoi consiste cette vertu, ou pratique, quels en sont les principaux actes et surtout ceux dont nous avons le plus besoin et quelles sont les principales fautes que l'on peut commettre contre icelle, ou du moins celles où nous pouvons plus particulièrement tomber et que nous devons surtout éviter, et pour cela il sera bon de s'en informer du Directeur à l'heure même qu'il nous la donne.

2 - Il est très à propos dès ce même jour de faire quelque méditation, vg. celle de 4 heures sur ce sujet là, considérant les motifs que nous avons de travailler à cette vertu, en quoi elle consiste, quels en sont les actes et les moyens de les bien pratiquer, nous y affectionnant le plus que nous pourrons et prenant résolution d'y bien travailler.

3 - Tous les jours le matin en nous levant et faisant notre offrande à Dieu, lui demander la grâce de bien travailler à notre pratique et nous proposer d'en faire des actes aux occasions qui pourront se présenter, lesquelles il faudra tâcher de prévoir et même il faut déterminer un certain nombre d'actes, comme 5 ou 6 ou 10, que nous pratiquions de nous-même, sans que les occasions viennent nous chercher.

4 - Si le sujet de l'oraison a quelque rapport à notre pratique il sera bon de le faire tourner là dessus, autant que nous le pourrons, sans trop le contraindre, que si le principal sujet de l'oraison ne s'y rapporte pas, mais qu'il y ait quelques mots qui nous donnent occasion d'y penser, il sera bon de s'y arrêter un peu.

5 - Quand le temps de l'examen particulier est venu et qu'on est sur le lieu, il faut faire trois choses qui sont les trois points [25] de cet examen : 1 après s'être mis en la présence de Dieu, lui demander ses lumières, pour connaître ses fautes. 2 examiner celles qu'on a commises contre sa pratique seulement sans s'arrêter aux autres. 3 s'exciter au regret d'icelles et se proposer fortement de s'en corriger et de les éviter à l'avenir et s'exercer aux actes de la dite vertu, se les déterminant comme le matin et c'est sur ces trois points qu'il faut insister davantage.

6 - Le long de la journée faire une attention toute particulière à cette vertu et aux actes qu'on s'est proposé de pratiquer, s'y employant comme à une affaire pour notre perfection.

Moyens de bien travailler à notre pratique.

1 - Faire autant d'état de notre pratique que si J.C. même nous l'avait donnée.

2 - Concevoir un grand désir d'acquérir en perfection la vertu qui nous a été donnée en pratique et nous résoudre d'en venir à bout avec la grâce de Dieu, quoiqu'il en coûte et à quelque prix que ce soit.

- 3 - méditer sur notre pratique non seulement le jour que nous l'avons reçue et le lendemain, mais aussi quelques demi-heures et même faire tendre nos actions et nos méditations au même but.
- 4 - tous les matins à notre offrande renouveler l'ardent désir que nous avons eu dès le premier jour d'acquérir en perfection la vertu qui nous a été donnée pour pratique, offrir à Dieu ce désir et lui demander la grâce de les accomplir, par l'application des mérites de J.C. de sa glorieuse mère et des Saints qui ont excellé dans cette vertu.
- 5 - prévoir dès le matin les occasions que nous auront durant la journée de faire des actes de notre pratique et nous résoudre de les accepter de tout notre cœur, inventer des occasions de pratiquer cette vertu, même par imagination, nous représentant les temps, les lieux et les personnes comme si elles étaient présentes et comme si la chose nous arrivait.
- 6 - quand l'occasion se présente de faire quelqu'acte de notre pratique, être bien aise et en remercier Dieu, invoquer son aide pour ne pas laisser passer une telle occasion sans en profiter, implorer le secours de la Ste Vierge, de son patron et de son bon ange.
- 7 - après avoir pratiquer quelqu'acte de cette vertu, en rendre [26] grâces à Dieu et lui en attribuer la gloire.
- 8 - Demander souvent à Dieu la grâce de nous avancer dans cette pratique et particulièrement toutes les fois que nous entendons sonner l'horloge.
- 9 - offrir à Dieu à cette intention toutes les messes que nous entendons, toutes nos communions, nos prières, abstinences et autres bonnes œuvres.
- 10 - bien entendre en quoi consiste notre pratique, savoir quelles en sont les marques, ou les actes tant intérieurs, qu'extérieurs, comme aussi les actes qui y sont contraires.
- 11 - consulter de temps en temps notre Directeur sur cet article et faire quelque lecture sur le même sujet.
- 12 - visiter le saint Sacrement pour la même fin.
- 13 - ne point perdre courage lorsque nous seront tombés dans quelque faute contre notre pratique, mais faire un acte de douleur et de contrition avec un ferme propos de mieux faire à l'avenir, moyennant sa grâce.
- 14 - ne prendre pas à la fois plusieurs actes, mais seulement un et nous y arrêter, jusqu'à ce que nous en ayons pris l'habitude.
- 15 - au temps de l'examen, nous entretenir surtout de la douleur de nos fautes et du bon propos, de nous amender et nous proposer à chaque examen de faire un certain nombre d'actes de notre pratique jusqu'à l'examen suivant.
- 16 - Nous proposer quelque pénitence à chaque examen pour les fautes commises, conférer un examen avec un autre de la journée et nous examiner sur notre avancement, ce qui se peut faire facilement, si tous les jours nous traçons autant de lignes dans un petit cahier que nous avons fait des fautes pendant la journée, prendre toutes les semaines une nouvelle oraison jaculatoire qui tende à demander à Dieu l'avancement dans notre pratique.

Manière de faire l'examen général.

Premier point

Remercier Dieu des bienfaits tant généraux que particuliers qu'on a reçus ce jour là, on peut faire ces deux actes : 1-reconnaître que tout vient de Dieu, que nous lui en sommes obligés et qu'ils viennent de sa pure bonté, libéralité et miséricorde. [27] 2 -Le remercier des grâces reçues dès hier et particulièrement de notre vocation, commençant par les spirituelles, puis par les corporelles, suivant quoi s'étant mis en la présence de Dieu comme pour l'oraison et ayant fait l'adoration on peut continuer de la sorte : Dieu de toute bonté je vous adore et vous reconnais auteur de tout bien, il n'y a de bien que de vous et il n'y a rien de vous que tout bien. Tout ce que nous sommes, tout ce que sont les créatures, les Sts, les anges ce sont tous de petits ruisseaux de cette grande mer, des petits rayons de ce grand soleil, on pourra s'arrêter dans la considération de cette propriété de Dieu, d'être l'auteur et la source de tout bien et puis continuer. Il n'est point de nécessité qui vous contraint à le faire, ce n'est point notre mérite qui vous y porte, mais votre pure bonté et miséricorde, vous n'avez besoin de personne et tous ont besoin de Vous, ô bonté, ô miséricorde, tout le monde vous doit ce qu'il a, mais moi particulièrement ; pour y participer si abondamment, comme il vous a plu me gratifier, vous m'avez, n'étant rien, vous m'avez fait chrétien pouvant mourir dans le péché dans lequel je naquis, vous m'avez pardonné ceux que j'ai commis depuis et qui méritaient l'enfer. Où serais-je maintenant, si vous ne m'aviez retiré du monde pour me mettre dans ce St lieu, pour vous pouvoir louer et remercier avec vos bons serviteurs des grâces reçues à la messe, à l'oraison et enfin des maux dont j'ai été préservé. Il importe fort d'avoir un bon sentiment de reconnaissance d'où s'en suit une plus forte contrition par la vue des fautes commises contre un tel bienfaiteur.

Second Point

Demander lumière et grâce pour connaître les péchés, ce qui se peut pratiquer en trois différentes manières, la première reconnaître que comme tout bien vient de Dieu, ainsi de vous vient le mal. La seconde est que votre grand mal est que vous ne le connaissez pas bien en particulier. La troisième d'en demander la connaissance pour les détester et vous amender avec sa grâce. On pourrait dire ou penser ainsi : hé bien, mon âme, qu'as-tu rendu à Dieu pour tant de bien, sinon beaucoup de mal, voilà ton revenu et tout ce que tu peux rendre de toi seule, rien que le mal, comme le bien vient de Dieu. Ô Dieu, qui êtes-vous ? et qui suis-je ? Vous êtes la bonté et moi la malice et encore, si je connaissais bien, si je pouvais [28] sentir mon mal pour en avoir guérison ; mais mon plus grand mal est l'aveuglement et l'insensibilité qui me font croire sain et fort parmi tant de maladies et de faiblesses. Dieu de toute bonté qui êtes encore meilleur que j'en suis mauvais et qui tirez du mal le bien, faites moi reconnaître l'état de ma pauvre âme et détester les péchés, plutôt parce que c'est votre offense et non pas mon dommage.

Troisième Point

Demander compte à son âme des péchés commis ce jour là, faisant une revue par toutes les heures depuis le dernier examen et s'arrêtant principalement sur les parties auxquelles on est le plus enclin. On y peut aussi procéder autrement en 3 façons. 1- regarder en gros ce qui peut charger la conscience, en paroles, négligences, omissions, affections, complaisances, ou déplaisances. Si le jour on avait renvoyé quelques doutes, ou quelques troubles sur l'examen il le faut expédier en ce point avant tout et si on n'y connaît rien, s'humilier de son ignorance et se soumettre à la miséricorde de Dieu. Si on a omis son examen particulier, c'est ici son lieu avant toutes choses. 2- éplucher toutes ses actions de 4 heures à 4 h. Comment on s'y est comporté à l'intérieur et à l'extérieur, quelles postures de corps, quelles intentions et pensées d'esprit, quelle affection, plaisir, déplaisir, crainte, espérance, joie, tristesse, paroles, regards, mouvement de corps, rapportant tout à nos règles et bons propos que nous avons faits, pour savoir combien on est éloigné il est utile d'avoir une bonne idée de la perfection que doivent avoir nos actions, afin de pouvoir mieux faire l'examen sur les défauts contraires et ainsi on pourrait y penser et se demander : he bien me suis-je endormi sur la pensée de ma méditation ? oui ou non, me suis-je réveillé droit là dessus, ou étant éveillé est-ce là la première pensée volontaire que j'ai reçue ? ai-je été prompt précisément à l'heure ? 3- outre qu'on ne trouverait pas grande faute, on peut suivre chaque action, se former une idée, en pensée de plus grande perfection et telle qu'avaient N.S., St Paul et St François, St Ignace et autres Sts en pareil cas ; et voir comme on est éloigné, Dieu peut être prêt de nous donner la grâce pour y arriver, pourquoi l'avons-nous refusée ? qu'est devenue cette grâce ? qui sait son prix et sa valeur ? qui sait quel péché de n'y avoir point veillé, quel péché et malheur d'y avoir contredit et résisté. [29] Il est assuré que Dieu veut notre perfection et en toutes et en chaque action particulière il nous donne la grâce ordinaire et suffisante pour pouvoir faire ce qu'il veut. Qu'il y a de lâcheté et de pesanteur naturelle à n'y répondre pas fidèlement ! Qui pèse bien ces trois avertissements trouvera suffisamment de quoi s'examiner.

Quatrième point

Demander à Dieu pardon de ses péchés avec un grand sentiment d'humilité, quelque fois on le demande au point précédent au même temps qu'on reconnaît sa faute, en demander pardon à Dieu, mais plus courtement, se réservant toujours en ce lieu, pour en former un sentiment particulier, reconnaissant qu'en vérité on est pécheur et plus qu'on aurait pensé, car il y a bien des péchés cachés et si quelqu'un dit qu'il n'a point de péché, il se trompe dit l'écriture Ste, donc il s'ensuit que nous sommes pécheur, que tout péché, tant petit qu'il soit déplaît beaucoup à Dieu, à raison de la très grande sainteté et perfection qui ne peut souffrir le moindre péché et que la contrition est absolument nécessaire. La plus grande est la meilleure, et c'est une douleur d'avoir offensé un Dieu si bon, à cause qu'il est bon et que le péché lui déplaît on lui en demande pardon, avec l'espérance de l'obtenir et le bon propos de s'amander. Cette douleur est de 3 sortes ; au sentiment et non à la volonté, en la volonté et non au sentiment et en l'un et en l'autre. La première n'est pas bonne, la seconde est suffisante, la troisième est parfaite. Les motifs sont la bonté de Dieu qui nous est manifestée par tant de biens reçus et nommément aujourd'hui, la multitude et l'énormité de nos péchés commis par une personne qui lui est si obligée, qui lui avait promis son amendement et qui cependant est retombé pour un si petit sujet,

pour un peu de peine qu'on n'a pas voulu prendre, pour un petit plaisir, voilà ce qui nous

a fait offenser Dieu. Faire la peine et chercher le plaisir, offenser un si grand, un si bon Dieu pour me contenter, ou de peur de me mécontenter un tant soit peu. Il était question de le contenter, ou moi et j'ai mieux aimé mon contentement que le sien. Ô Dieu ! qu'ai-je fait ? mécontenter un Dieu pour me contenter ! Dieu qui est l'unique contentement de nos âmes, Dieu qui a tout fait et pâti pour moi, Dieu pour qui je devais quitter tout, endurer tout plutôt que de l'offenser par la moindre [30] faute et pour un petit plaisir, je vous ai offensé, ô mon Dieu, je voudrais que ce fût à refaire. eh quoi ! que vous dirai-je et que répondrai-je à votre jugement ! ô mon Dieu, n'entrez pas en jugement avec votre serviteur, faites-moi miséricorde, je déteste de tout mon cœur tous mes péchés, comme je ferais à l'article de la mort si j'allais paraître devant vous. Je renonce à tout péché et toute affection qui peut m'y porter. Je vous demande pardon et je l'espère comme de votre bonté par le mérite de votre bien aimé fils qui est inépuisable. Ô Doux Jésus, appliquez-moi s'il vous plaît l'effet et le mérite de vos douleurs, ô que je vous ai coûté et quand sera la fin de mes ingratitude, c'est assez, sufficit præteritum, commençons tout de nouveau.

Cinquième point

Proposer soigneusement de s'amander moyennant la grâce de Dieu, il faut ici se garder de grande témérité et de pusillanimité, se voyant choir tant de fois dans les mêmes fautes, après tous ses bons propos, comme si on ne s'était rien proposé, il ne faut pas se fier tellement à sa résolution, comme si désormais on ne devait point faillir, mais tenir le milieu des deux. Se défier tellement de soi-même qu'on se confie en Dieu et en cette confiance, proposer, désirer, demander son amendement ; et quoiqu'il n'arrive pas aussi parfaitement qu'on voudrait, néanmoins il s'ensuit toujours trois grands biens et bons effets de ce bon propos, quand il est bien fait. 1-La contrition en est meilleure, même elle est nulle sans ce bon propos qui est tout à fait nécessaire. 2-La volonté est plus détournée du mal et les fautes de surprise moins volontaires, ce qui est un grand bien. 3-On ne tombe pas si souvent, ou bien on s'en aperçoit et on se relève plutôt, quand avec le bon propos on prévoit ce que l'on fera jusqu'à l'autre examen, remarquant les endroits où on a plus coutume de faillir, proposant déterminément contre, y apportant les remèdes, demandant la grâce, comme qui oterait les pierres du chemin qui vous ont fait achopper, de peur d'y heurter encore, enfin on prend un esprit de recollection et componction qui renouvelle tout l'homme intérieur et extérieur et le rend vigilant, [31] tendre et délicat à la moindre faute, cor mundum crea in me Deus. On conclue ordinairement par se mettre au même état où l'on voudrait être trouvé à l'heure de la mort et à la fin on dit le pater et l'ave. Il n'y a qu'une seule difficulté sur tout ce qui a été dit cy dessus, savoir que le temps est trop court pour diviser si bien ces cinq points qu'ils aient chacun leur temps, mais l'expérience et la communication avec le Directeur vaudront mieux que tout le papier.

De la communication intérieure.

La communication intérieure avec le Directeur est un des principaux moyens qui soient au Séminaire pour se corriger de ses manquements et s'avancer dans la vertu, voilà pourquoi tous les séminaristes la doivent faire avec un grand soin et en la manière la plus parfaite qu'il sera possible. Elle se peut faire de deux façons, ou à fond à l'égard de tous les points qui sont marqués dans

la méthode, ou seulement à l'égard de ce qu'on a à dire de nouveau. Il est nécessaire de se communiquer à fond les premières fois. Il sera bon de temps en

temps de trois mois en trois mois de réitérer cette communication, au quel cas il faut faire lecture du traité entier au temps de la lecture ordinaire, si on n'en peut trouver d'autre. La communication ordinaire se fera brièvement, après s'être examiné en particulier sur les points du séminaire et n'omettre pourtant jamais les cinq points qui suivent. Le premier point est de la pratique, à savoir quelle vertu vous a été donnée à pratiquer dans la dernière communication. Si l'on fait dessus tous les jours l'examen particulier et comment quel usage on en a fait, si l'on y a manqué, en quoi et d'où procède ce manquement. Le second point des défauts, savoir quelles sont les fautes principales qu'on a faites particulièrement contre les règles, à l'égard de son office et de ses emplois, contre les résolutions prises à la retraite, item quelles sont les mauvaises inclinations et passions prédominantes, si l'on a des attaches, aversions, tentations et peines intérieures. Le 3^o point, les grâces à savoir, quelles grâces particulières on a reçues de Dieu, comme lumières, [32] saints désirs, victoires sur quelque passion ou tentation, amendement de quelques vices, avancement dans quelques vertus, quelles mortifications ordinaires ou pratiques, quelles extraordinaires. Le quatrième point, la vocation, savoir comment on se trouve à l'égard de sa vocation, si l'on s'affectionne ou non, si l'on est content, si l'on a été tenté de la quitter, si notre institut nous revient avec toutes ses dépendances, ou s'il y a quelque chose qui nous choque, si l'on se sent animé de l'esprit de la mission et affectionné aux vertus qui le composent. Le cinquième, le principal besoin, savoir quelle est la vertu dont nous avons le plus de besoin, ou quel est le vice qui nous gourmande davantage et puis l'on dit si l'on a quelque indisposition corporelle ; il faut se communiquer avec humilité, simplicité, dévotion et désir de se corriger et avancer à la vertu ; remarquer soigneusement les avis que donne le Directeur, les écrire sur un papier à part, pour s'en mieux ressouvenir de temps en temps. de sicut aquam cor tuum in compectu Domine, qui abscondit scelera sua non dirigitur qui autem confessus fuerit et reliquerit ea, misericordiam consequetur. Generale et evidens indicium est diabolicæ cogitationis, sica superiori aperrise confundam (Cassiem).

Communication à fond

ou manière de communiquer amplement de son intérieur avec le Directeur.

Il faut se persuader que cette communication et confiance est d'une très grande importance pour l'avancement spirituel et un des moyens du séminaire pour former à la vie spirituelle ceux qui y sont. C'est pourquoi il faut tâcher de s'en bien acquitter ; pour cet effet il faut demander souvent la grâce à Dieu pour vous bien connaître en toute sincérité et pour bien recevoir et pratiquer les avis et remèdes qui

vous seront donnés ; tout ce de quoi on peut s'examiner et se confesser se peut rapporter à trois choses :

1 - ce qui appartient et regarde plus étroitement et immédiatement [33] Dieu, comme messes, communions, confessions, oraisons tant mentales que vocales, office divin, examen général et particulier, lectures spirituelles, entretiens, conférences et catéchismes.

2 - ce qui appartient à l'intérieur selon les divers mouvements qu'on aura ressentis de bien ou de mal, lesquels peuvent être de trois sortes qu'il faut remarquer, comme simples pensées, imaginations passagères, envisagement d'objets, ou légère passion qui passe aussitôt, sans aller un peu ou point, 2-quand on se sent ému et troublé intérieurement davantage contre sa volonté, en sorte qu'il faut combattre ; qu'on a peine à chasser et à se défaire de ces pensées et agitations et alors ce sont perturbations et tentations, 3-quand la volonté s'y mêle et entretient, ou elle s'y plaît et endure cette pensée, en sorte qu'elle est en partie à vouloir le mal et ne pas vouloir le bien, ou elle flotte et vacille entre deux et alors c'est affection, ou vice ou péché selon la matière et autres inconstances et ainsi déclarant ses mouvements, il faut dire de quelle sorte ils sont des trois autant qu'on pourra les connaître.

3 - tout l'extérieur, ce que l'on a fait durant la journée, selon les ordres, les règles et les disciplines, tant celles qui sont communes à toute la maison, que les particulières au séminaire, la diligence, promptitude, modestie, maintien et comportement au séminaire, au réfectoire, à la récréation, aux exercices corporels, aux chapitres, aux conversations, avec tous les domestiques externes, en un mot tout ce qui touche l'action extérieure, examinant et déclarant si on a fait cela avec esprit, attention, intention et ponctualité qu'il faut.

4 - Tout cy dessus étant présupposé, il faut, le jour qu'on doit communiquer avec le Directeur, après avoir demandé à Dieu les grâces s'examiner et remarquer ce qu'il faudra dire simplement, pour informer de notre état intérieur, ou par voie sûre, ou par voie de doute pour le mieux éclaircir.

Or la manière de nous expliquer doit être de cette sorte avant tout : [34]

Si en la dernière communication le Directeur avait commandé quelque chose particulièrement, il faut commencer par là et dire, Mr, vous m'avez recommandé il y a tant de temps tel point, je m'y suis comporté en telle manière, je m'en suis souvent acquitté, Dieu mercy, j'ai tâché de le pratiquer ou de l'éviter, j'ai senti de l'amandement ou non. Selon qu'il sera arrivé en vérité, puis procédant selon les trois choses précédentes il faut dire par exemple : mes petites dévotions sont allées à l'ordinaire, ou bien je crois avoir eu quelque'extraordinaire

de bien ou de mal en mes dévotions, ou bien partie bien, partie mal, desendant en particulier à la messe : j'ai toujours des distractions, ou bien dans tel ou tel endroit de la messe, je n'ai point assez se ferveur, je n'y garde point fidèlement l'exercice ; j'ai manqué un tel point, j'ai senti mardy bien de la dévotion, mercredy point ou moins, jeudy plus ; je ne suis pas bien d'ordinaire mes communions spirituelles, je voudrais en savoir un bon moyen et d'appliquer son intention et pour soi, ou pour les autres, pour ce qui regarde la messe et la communion d'un tel jour, du dimanche, tout se passe bien, Dieu mercy, ou j'étais bien dévot ce me semble, mais je me suis relâché au progrès de la messe et à mon action de grâce, je n'ai pas assez tâché de m'unir à N.S. J'eus telles ou telles distractions plus ou moins importantes, ou je n'avais point de

distracted, mais seulement une tiédeur et une langueur qui provenait, autant que je le puis connaître de lâcheté, froideur et autres choses. Telle matinée se passe assez doucement, lâchement, ou languidement avec peine et ennui, ou dévotement, à l'aise et contentement. Ma confession n'a rien d'extraordinaire, ou bien je ne m'y suis pas assez préparé, je ne m'excitai pas assez à la contrition, je pensai plutôt si je ne laissai rien à confesser, qu'à la douleur et au bon propos ; je n'ai pas remercié Dieu de la grâce de l'Absolution, je ne me suis pas tenu après assez recueilli et mes méditations en général m'ont bien été, ou ne m'ont pas si bien succédé, ou bien à l'ordinaire, à celle de lundy je fus fort touché, en celle de mardi j'eus de la peine et je ne pouvais rien trouver [35] sur le sujet, jeudi elle se passa tout en discours sans beaucoup d'affections, vendredi je ne me préparai pas assez bien, samedi j'en n'eus qu'un bon quart d'heure, j'ai toujours assez gardé ma façon de prier, qui est telle, je me trouve ordinairement bien consolé ou non, je crois que la faute de mes méditations vient de ce que je n'ai pas assez d'affection et que je ne me tiens pas assez recueilli, ou je ne prends pas assez garde à ma langue ou autre sens, je voudrais savoir comment je dois m'y comporter.

Les prières vocales contiennent l'exercice du matin, l'angelus au son de la cloche, l'office divin, les grâces, les litanies, les chapelets, les oraisons jaculatoires, préparations aux oraisons et actions s'il y en a quelque autre. Il faut dire comment on s'y comporte, avec quelle attention intérieure et extérieure, ou s'il y a du mieux ou du pis, ou toujours, ou à l'ordinaire les examens. 1 - Dans l'examen général tout va bien, grâce à Dieu, ou j'y ai manqué deux fois, ou je le fais à l'ordinaire, le premier, second point, je ne le sais pas assez bien, le quatrième je m'y suis bien trouvé, le cinquième tel et tel jour, j'eus de la peine à trouver de la matière ; pour l'examen particulier, je le fais sur tel sujet, j'ai Dieu mercy profité ou non, je désirais le continuer, encore j'ai manqué deux matins à faire le bon propos ; j'ai trouvé cette semaine plus de fruits aux derniers jours qu'aux premiers, je ne sais pas bien le remède, ou je ne me l'applique pas, mes lectures sont dans tel livre, je m'en trouve bien édifié, plus de l'un que de l'autre.

Si on les a achevés, ou si on en désirait quelque autre il faut le dire. J'ai lu avec édification, ou j'ai manqué à lire un tel jour, je n'entends pas bien un mot que j'ai lu cette semaine ; je voudrais bien savoir comment s'entend cette pratique là, cette pensée que j'ai lue m'a touché. Il faut dire de même des exhortations, confessions, entretiens, catéchismes, quel goût, affection, ou instruction on y a d'ordinaire.

Pour ce qui est des autres mouvements intérieurs qui est le second chef et sur tout ce qui touche la vocation, je n'ai rien eu, Dieu mercy, contre ma vocation, je m'y suis au contraire de plus en plus affectionné ou j'ai eu quelque pensée contre, de la 1ère, 2ème et 3ème sorte. [36]

Les autres mouvements peuvent se rapporter à ceux-cy, joie, tristesse, pusillanimité, affection vers quelque créature, aversion, superbe, impatience, paresse, langueur, ennui, dégoût, attente, désir, crainte, espérance, attache à quelque chose, ou déplaisance, vanité, entretiens inutiles, occupation en soi-même, soins superflus, peines intérieures, anxiété, scrupules, légèreté, puérilité, de quoi il faut se manifester, selon qu'on les aura ressentis en ces trois sortes susdites. J'ai eu telle impatience, j'ai senti de l'attache, ou crainte de quelque chose, j'ai eu tentation sur tel sujet, des troubles à cette occasion, je me suis troublé après avoir fait cette faute, je me suis inquiété d'une parole qu'on m'a dite, j'ai Dieu mercy une grande paix et ne sens

aucun trouble, j'ai quantité de mouvements de vanité, de complaisances, bref on dit tous les mouvements qu'on a ressentis, disant toujours de quelle sorte ils ont été des trois susdites.

De même des vertus théologales, ou autres, pauvreté, chasteté, obéissance, charité envers le prochain, humilité, patience, indifférence, mortification intérieure et extérieure, surtout ce à quoi il faut prendre garde, pour en faire un fidèle rapport, c'est de connaître en quoi emporte la nature, quelles inspirations et mouvements plus sensibles du bien et de l'autre côté quelles occasions se sont présentées, comment on s'y est comporté, si l'on a suivi l'inclination naturelle, disant pour ce sujet sans attendre que le Directeur le demande, j'ai eu deux ou trois sentiments de vanité, d'impatience, gourmandise et m'y suis comporté lâchement, ou je ne m'y suis pas arrêté, je les ai surmontés par la grâce de Dieu, je me suis laissé aller à cela l'espace d'un quart d'heure, je ne me suis pas assez surmonté en telle occasion, je désirerais savoir comment je dois me comporter en tels et tels mouvements, comment je dois repousser telles tentations, comment pratiquer telles vertus extérieures et intérieures, je me suis fort exercé à telle vertu, ou à tel acte de vertu, toutes mes pensées et mouvements aboutissent toujours à me mortifier et à ne chercher que Dieu, je ne sais rien en particulier que je ne puisse vous communiquer. [37] Je n'approfondis pas bien les fonds d'humilité, ce que l'on dit de son néant et bassesse, je le vois bien en spéculation et non en pratique, le moyen de s'y bien étudier et habituer.

Au troisième et dernier chef qui regarde l'extérieur, commençant dès le matin pour le lever, je n'ai pas de peine, ou je suis ordinairement paresseux, je ne pense pas assez tôt au sujet de la méditation, j'ai tels exercices en m'habillant, je n'ai pas de peine aux exercices corporels, ou j'ai eu de la peine et répugnance à tel ou tel office, je l'ai fait lâchement, j'ai négligé deux ou trois fois de petites actions, parce qu'elles étaient petites, j'ai autant d'affection aux plus petites qu'aux plus grandes, je n'ai pas animé mon action extérieure d'esprit et de réflexion, la faisant trop naturellement, ne regardant pas que je faisais l'obéissance, ou l'amour de Dieu ; je ne garde pas bien le précepte : age quod agit ou je le goûte bien et tâche de le garder, ne pensant à autre chose qu'à ce que je fais. J'ai eu de l'amusement, ou curiosité sur les autres et en telles rencontres me sentant las, je ne me suis pas excité et encouragé. Il me semble que je ne cherche pas assez purement Dieu, sentant la nature qui se cache partout. J'ai manqué à purifier et à renouveler mes intentions en telles occasions et actions. A table j'ai toujours mon appétit, je n'ai pas fait attention à la lecture, je ne pense avoir rien fait contre la modestie, en tel jour je fus fort léger, et le reste qui regarde la table, le service de la première ou de la seconde table, à la cuisine de quel esprit ou affection l'on fait ces actions, si l'on s'y présente volontiers, ou si on attend qu'on soit envoyé ou pressenti. Pour la récréation il y a trois choses entr'autres de quoi il se faut manifester et examiner 1- Le choix des compagnons, si l'on n'a point de familiarité ou d'aversion, avec qui on s'est trouvé bien ou mal édifié, si on n'a rien fait contre la charité et l'édification. 2- du sujet des paroles spirituelles, mondaines ou indifférentes. 3- de la façon de parler et de la composition du sujet, si on est sorti avec qui et où et ce qui est arrivé, pareillement [38] si on a été visité de quelqu'un, disant si on sait bien s'entretenir des choses spirituelles, si on se laisse aller aux vains discours, s'il n'y a point trop d'affection (à la conversation) et comment on se trouve de la solitude et retraite du séminaire, combien on a rompu le silence, pour quel sujet. Comment on s'y doit affectionner, si on n'entend pas quelque règle, pratique et

institution du séminaire, en quoi on a plus ou moins de peine, comme on s'y comporte ; que s'il y a quelque autre chose outre ce qui est dit cy-dessus, qu'on veuille proposer, ou en être éclairé, qu'on le fasse librement et qu'on témoigne d'être prêt d'entendre les avis du Directeur, que si aussi on a rien à dire sur les articles susdits, qu'on les passe simplement, sans s'arrêter qu'à ce qui touche et à ce qui doit être dit ; pour conclusion de tout, il est à remarquer qu'il y a trois fautes principales qu'on peut faire en cette communication, devant, pendant et après sur lesquelles on doit prendre garde.

La 1^o venir sans y avoir pensé, la 2^o de n'y procéder pas candidement et sincèrement, la 3^o ne se souciant pas d'en faire son profit, se contentant d'avoir parlé et rien de plus.

Sommaire de chaque chef de la communication.

Premier chef

La messe, dévotion envers notre Seigneur, communions, examens, confessions, lectures, méditations, exhortations, prières vocales, conférences, chapelets, entretiens, office divin, catéchismes.

Second chef

Mouvements intérieurs selon les trois sortes, ceux qui tendent au mal, et tiennent du vice, ou de la nature, ceux qui regardent les biens, les vertus, la grâce, principalement la vocation, le zèle à son profit et avancement, qui est de se dépouiller du vieil homme et se revêtir du nouveau.

Troisième chef

Le lever et le coucher, les exercices corporels et autres mortifications, soit communes, soit particulières, la table, la récréation, la modestie, la demeure du séminaire, l'observance des règles et du silence, l'édification active et passive, c'est à dire, comme l'on s'édifie de [39] la conversation des autres et en quoi on pense les mal édifier, on le demande si on ne le sait pas, la disposition du corps pour la santé ou infirmité.

Avis pour bien faire sa communication.

1 - Avant de la faire nous devons nous persuader que nous en avons un plus grand besoin que nous croyons et qu'elle nous profitera beaucoup par la grâce de Dieu, si nous coopérons avec lui.

2 - faire son oraison là-dessus, méditant ces trois points : 1 - l'importance de se bien communiquer, 2 - les moyens de bien faire cette communication, 3 - s'examiner sur les points cy-dessus.

3 - Immédiatement avant de se présenter, visiter le St Sacrement, lui offrir sa communication et lui demander la grâce de la bien faire.

4 - Tâcher de s'y en aller avec désir de se bien déclarer, de se perfectionner et de se soumettre entièrement au Directeur.

Pendant qu'on fait sa communication, on doit se représenter qu'on parle à Dieu en la personne du Directeur qui tient sa place et partant avoir une grande confiance et ouverture de cœur à son égard, ne lui célant rien, dire simplement, courtement et humblement le bien et le mal considérables qu'on aura remarqués en soi depuis la dernière communication, selon le contenu et l'ordre des 9 points. Après avoir tout dit prier le Directeur que s'il sait d'ailleurs quelque défaut, il vous fasse la charité de vous avertir franchement et lui dire : Mr, je mets mon âme entre vos mains, ordonnez moi tout ce qu'il vous plaira, à la fin on lui demande sa bénédiction se mettant à genoux. Après la communication retourner devant le St Sacrement, remercier N. S. de la grâce qu'il vous vient de faire et lui demander les forces de bien pratiquer les avis du Directeur, écrire courtement la pratique et les principaux avis qui ont été donnés et les lire soigneusement de temps en temps ; faire exactement tous les jours ses examens particuliers sur sa pratique et si on se trouve avoir fait quelque faute notable [40] contre la vertu qu'on a à pratiquer, c'est un excellent moyen pour s'en amander que d'aller d'abord le déclarer au Directeur et lui demander quelque moyen pour n'y plus retomber.

Règles de la modestie.

La composition du corps sert grandement à acquérir et à conserver la récollection intérieure et édifier le prochain qui juge de là quelle est la disposition intérieure de l'âme et partant il est fort à désirer que toutes vos actions soient accompagnées d'une grande modestie laquelle nous rende sérieux en tout, humble, gracieux envers tous et par ce moyen, aimables, imitables et respectables à tous. Il faut donc :

- 1- avoir le corps droit et ferme, soit assis, soit debout, la tête peut être un peu penchée sur le devant, il ne faut pas la remuer légèrement, ni sans nécessité et quand il faut la hausser, tourner ou baisser, qu'on le fasse gravement et doucement.
- 2- Les yeux doivent être tenus baissés pour l'ordinaire et quand on parle à quelqu'un, surtout s'il est d'autorité, il ne faut pas le regarder en face mais dessous et vers l'estomac.
- 3- Le visage doit témoigner de la joie plutôt que de la tristesse, il faut bien se garder de rider le front ou de froncer le nez, mais il faut avoir un air doux, grave et tranquille. Enfin que la sérénité intérieure paraisse par l'extérieur.
- 4- Le Directeur doit être assaisonné d'honnêteté, de bienséance et de politesse, gardant toujours une grande modestie et évitant le parler trop élevé, hors le temps, les éclats, les ris immodérés et sans sujet et quand on ne parle pas, ne pas trop presser ni ouvrir les lèvres.
- 5- on ne doit pas cracher ni se moucher sans nécessité et alors il faut un peu se détourner pour ne rien faire voir qui puisse faire mal au cœur.

- 6- quand les mains ne sont pas occupées, il faut les tenir en repos devant soi, non pas par derrière le dos et éviter soigneusement les agitations des épaules, des bras et des jambes. [41]
- 7- le marcher doit être modéré, ni trop lent, ni trop précipité, ne point traîner les pieds contre terre et si la nécessité contraint quelque fois de marcher vite, il faut le faire honnêtement et de bonne grâce. En marchant en compagnie avec les Supérieurs, il faut toujours leur céder la main droite, ou le haut du pavé, se tenant un peu au dessous. Avec ses égaux, il faut se comporter avec respect, leur déférant les ations principales.
- 8- les habits doivent être propres et nets sans affectation, ni marque de vanité.
- 9- quand on est assis, il faut tenir les pieds également posés à terre, ne point croiser les jambes, ni les trop écarter, ni les étendre loin de son siège, évitant toute posture molle et indécente.
- 10- il ne faut point tenir ses mains malpropres, ne point garder les ongles trop longtemps, ni pleins d'ordure, ne les ronger jamais avec les dents, ni les couper devant les autres.

Recueil des immodesties et fautes ordinaires de la table.

- 1 - S'appuyer ou s'accouder sur la table, ou bien se tenir et s'étendre d'une manière molle et négligente.
- 2 - prendre ou tenir la viande avec les doigts, ne pas porter les mains à la bouche pour recevoir ce que l'on ne veut pas avaler, mais le laisser tomber de sa bouche sur son assiette.
- 3 - boire sans avoir essuyé sa bouche, ou boire ayant quelque chose dans la bouche.
- 4 - curer ses dents, ou rincer la bouche, ou appuyer les mains sur la table.
- 5 - manger trop et être des derniers à plier sa serviette, manger avec trop d'avidité et de précipitation, manger ou boire après avoir plié sa serviette.
- 6 - ne manger que la croûte du pain et laisser la mie ce qui marque peu d'éducation et beaucoup de sensualité.
- 7 - choisir ou même envier une portion, couper et chapelier le pain sans nécessité.
- 8 - s'impatienter ou se dépiter quand il nous manque quelque chose.
- 9 - manger trop de sel, ou prendre du vinaigre pour les viandes communes.
- 10 - boire son vin trop pur, ou y tremper son pain, manger avec les doigts sans se servir de la fourchette.
- 11 - regarder le lecteur ou les exercitans et autres, ou regarder quand [42] quelqu'un entre au réfectoire, ou bien du côté de la fenêtre, pour voir si les servants ne manquent point ou s'il ne tardent point à venir.
- 12 - se tenir courbé ou renversé ou d'une manière indécente, causer avec les compagnons, leur faire des signes, leur sourire, les pousser du coude, ou les frapper du pied.

- 13 - mettre les os à la bouche pour les ronger, au lieu de les décharner avec le couteau, ou bien jeter à terre les os, les arêtes de poisson, les écorces de fruit, ou les noyaux qu'on ne peut pas avaler, au lieu de les mettre sur le bord de l'assiette.
- 14 - ne penser qu'à soi seul, ne penser point à ceux qui sont à côté de nous, pour voir si rien ne leur manque.
- 15 - tousser ou cracher sans nécessité, ou faire du bruit en remuant la cuiller, ou la chopin, en mâchant les viandes, en buvant, ou en respirant après avoir bu.
- 16 - regarder ce qui se sert d'extraordinaire aux externes, verser à boire avec précipitation et répandre sur la nappe.
- 17 - mettre sur la nappe les écuelles qui sont gatées de bouillon, au lieu d'en essuyer auparavant le dessous avec un morceau de pain, ou bien porter quelque chose à la bouche de la main gauche.
- 18 - se distraire, se dissiper et ne pas écouter la lecture de la table.
- 19 - plier sa serviette autrement que les autres, parler à la seconde table et rire lorsque le lecteur fait quelque faute.

Matières dont on doit s'entretenir à la récréation et promenade.

- 1 - de la vie de N.S.J.C., de la vie des Sts, de l'histoire ecclésiastique.
- 2 - des fruits qui seront faits et qui se font encore dans les missions, dans les exercices des retraits ou des ordinants, dans les conférences ou autres pratiques spirituelles de la mission.
- 3 - des bons désirs que chacun a de profiter dans la vertu et la voie de la perfection et du fruit que l'on peut tirer de l'oraison et de la méditation, des bons désirs d'aider le prochain dans l'affaire du salut et principalement les gens de la campagne et les ecclésiastiques ; des choses qui ont été dites aux entretiens, conférences, à la lecture de table, ou de ce qu'on a remarqué dans ses lectures.
- 4 - de l'esprit et de l'institution de la mission, des règles et des pratiques, du bienfait de la vocation, avec humilité toutefois [43] simplicité et dévotion pour l'entière observation d'icelles.
- 5 - de la vocation en particulier, des vertus, principalement de celles qui sont plus sortables aux missionnaires selon la grâce de leur vocation, telles que sont : la simplicité, l'humilité, la douceur, la mortification et le zèle pour le salut des âmes, qui composent l'esprit de notre état.
- 6 - des vices contraires, excepté ceux de la chair, vices opposés aux cinq vertus de la mission, qui sont : la prudence de la chair qui est opposée à la simplicité, le désir de paraître, opposé à l'humilité, l'opiniâtreté et l'attache à son propre sens et à sa propre volonté, opposés à la douceur, la recherche de notre propre satisfaction en toutes choses, opposée à la mortification, l'insensibilité pour la gloire de Dieu et le salut du prochain, opposée au zèle du salut des âmes.
- 7 - de la mort, du jugement, de l'enfer, du paradis, des jugements de Dieu soit cachés, soit manifestes, des misères du monde, du danger de ceux qui y vivent.

- 8 - du bonheur et de l'assurance de ceux qui vivent dans la mission que l'on traite néanmoins avec humilité, ne la préférant pas aux autres congrégations, mais louant la grâce de Dieu ; des vertus et perfections des missionnaires et de leur bonne conversation, particulièrement de ceux qui sont absents ou décédés.
- 9 - des nécessités spirituelles des pauvres gens de la campagne et des ecclésiastiques, des moyens de les aider et de les gagner à Dieu. Enfin que l'on parle seulement des choses qui peuvent édifier et réjouir l'esprit sans trop le boudier, avec dévotion, douceur et humilité.
- 10 - L'on ne doit pas parler de la conduite, ni des affaires de la maison, ni de celles du temps, ni des mortifications extérieures, ou intérieures, ni des prédications qui se font au réfectoire, ni des offices. La règle générale et qui est celle des Sts, c'est qu'il faut souvent parler de Dieu, rarement du prochain et alors toujours en bien et jamais de soi-même ni en bien ni en mal.

Défauts à éviter dans les conversations.

- 1 - Il ne faut pas être solitaire, séparé, morne, chagrin et muet, ni passionné de colère, emporté, brusque, impatient et opiniâtre, [44] léger en ses gestes, babillard et grand parleur, contentieux, railleur, médisant, contredisant et interrompant les autres quand ils parlent.
- 2 - que l'on ne soit ni fâcheux, ni mutin, ni difficile, ni de mauvaise humeur.
- 3 - que l'on ne marche point trop vite, que l'on ne parle pas trop haut et que l'on ne rie point démesurément, si quis loquitur, quasi sermones dei.

Méthode pour s'accuser au chapitre.

- 1 - La première chose que l'on fait avant de dire sa coulpe est de baiser la terre, ensuite on fait le signe de la croix et on déclare 3 fautes étant un peu incliné de cette manière : Mr, je vous dis très humblement ma coulpe et je m'accuse en premier lieu de.... en 2° de.... en 3° de.... de toutes ces fautes et de plusieurs autres qui sont en moi, j'en demande pardon à Dieu et à vous pénitence, me proposant de n'y plus retomber moyennant sa grâce. Après quoi on reçoit la pénitence et on baise la terre. Lorsque ceux du même rang ont dit leur coulpe, ils se lèvent tous ensemble, font inclination au Directeur et laissent passer les autres devant eux, au cas qu'il y en ait encore qui n'aient pas dit leur coulpe, ces derniers font aussi inclination au Directeur avant de se mettre à genoux devant lui pour dire leur coulpe.
- 2 - Quand on est averti par ses frères de quelque faute, il faut baiser la terre, avant et après l'avertissement, écoutant l'avis qu'on nous donne avec docilité et humilité.
- 3 - Pour être averti au chapitre, il faut l'avoir demandé au Directeur dès le chapitre précédent, c. à d. qu'après qu'on a dit sa coulpe et reçu sa pénitence. L'on se lève et l'on va se mettre à genou auprès du Directeur pour lui dire tout bas : Mr, je

vous prie d'avertir mes confrères de faire attention à mes manquements pour m'en avertir au chapitre prochain, après quoi on se retire à sa place.

- 4 - Quoique tous les séminaristes ne puissent pas être avertis au chapitre une fois par mois, quand ils sont plus de 20, chacun néanmoins doit être fort soigneux de demander cette grâce au Directeur, pour lui être faite tous les mois et l'en faire ressouvenir de temps en temps, de peur qu'il ne l'oublie. [45]
- 5 - Pour se faire avertir au chapitre il faut se mettre le premier ou le second du premier rang, parce qu'il n'y a que ceux-là qui puissent demander dans le chapitre du mercredi, mais pour les lundys il faut se mettre le premier du 1er rang parce qu'il n'y a qu'un seul qui se fait avertir les lundys. Quand on a été averti dans un chapitre, on n'avertit pas les autres dans le même sans permission.
- 6 - Le jour où l'on doit se faire avertir étant venu, l'on dit sa coulpe à l'ordinaire immédiatement après laquelle on ajoute : Mr, j'avais demandé la charité, vous plaît-il qu'on me la fasse ? Si l'on se trouvait debout pendant que le Directeur fait les avertissements généraux au chapitre, il faut se mettre à genou dans l'endroit où l'on se trouverait.
- 7 - La manière d'avertir ses frères est telle : il faut baiser la terre et faire le signe de la croix et dire : en esprit de charité et d'humilité j'avertirai notre frère.... de ce qu'il me semble qu'il après quoi on baise la terre. On ne peut avertir la même personne que de deux fautes dans le chapitre. Sans permission l'on ne doit pas avertir d'une faute que l'on a remarqué qu'une fois, non plus que d'une faute qui pourrait exciter à rire, mais l'on demande permission d'en avertir en particulier. L'on ne doit avertir personne au chapitre qu'on ne se soit fait avertir soi-même auparavant. L'on ne se fait point avertir au chapitre du vendredi qui se tient pour toute la communauté, que l'on ne l'ait été au séminaire et les nouveaux venus ont cette grâce qu'ils ne se font avertir que sur la fin du premier mois.

Moyens pour tirer profit des chapîtres.

- 1 - Il faut avant le chapitre recommander à Dieu un exercice si important, prévoir les fautes dont on doit s'accuser et les avertissements que l'on veut faite.
- 2 - S'accuser brièvement et distinctement des trois plus notables fautes extérieures, pourvu qu'elles ne laissent aucune idée moins honnête.
- 3 - Prendre bien garde en s'accusant de ne pas découvrir les fautes des autres. [46]
- 4 - Quand les autres s'accusent, si nous nous sentons coupables des mêmes fautes, en demander pardon à Dieu, sinon, lui en rendre grâce.
- 5 - Ne laisser jamais passer aucun chapitre sans donner quelque avertissement à celui qui a demandé d'être averti, lorsqu'on a remarqué quelque chose en lui.
- 6 - Faire les avertissements en peu de mots, sans exagérer, tâchant plutôt d'excuser et de diminuer les fautes, que de les augmenter.
- 7 - N'avertir jamais des fautes faites à notre égard.
- 8 - Ne pas avertir, quand on prévoit que l'avertissement sera plus préjudiciable que profitable.

- 9 - Ne pas avertir, quand on se sent indigné contre quelqu'un de ceux qui ont demandé à être avertis.
- 10 - Ne pas avertir d'une chose que l'on ne sait pas sûrement être une faute, ou de ce qu'on a remarqué qu'une fois, à moins que ce ne soit une faute notable.
- 11 - Recevoir les avertissements d'aussi bonne part que si elles nous étaient faites par J.C. même et nous persuader qu'on nous les donne avec prudence et bonnes raisons.
- 12 - Ne témoigner jamais directement ni indirectement que nous n'approuvons pas un avertissement qu'on nous a fait.
- 13 - Ne jamais nous excuser sous quelque prétexte que ce soit, mais s'il est nécessaire de dire ses raisons, les réserver après le chapitre.
- 14 - Ne jamais faire les humiliations avec précipitation de corps et d'esprit et nous estimer moins que celui devant qui nous nous mettons à genoux pour lui baiser les pieds.
- 15 - Ecrire toutes les fautes dont nous sommes averti dans le cahier des avis particuliers et les lire de temps en temps.
- 16 - Remercier Dieu après le chapitre des grâces que nous avons reçues, accomplir au plus tôt la pénitence enjointe et travailler sincèrement à se corriger de ces manquements.

Du bon propos.

Deux ou trois semaines avant la fin de la première année, chaque séminariste doit en donner avis au Directeur et lui demander [47] ce qu'il doit faire dans la circonstance ; ayant la permission de Mr le Directeur, l'on va d'abord chez Mr le Supérieur lui demander humblement s'il veut bien laisser faire le bon propos ; on doit s'attendre à être examiné sur les points suivants : 1 - Si on a bien l'esprit de son état et si on en pratique volontiers les vertus 2 - Si on observe exactement et sans répugnances les règles de l'institut 3- Si on applique bien le catéchisme du Concile de Trente 4 - Si on sait le nouveau testament 5 - Si on a appris le chant, 6 - Si on sait bien les Cérémonies et si on entend les rubriques du bréviaire 7 - Si l'on apprend à écrire et si on écrit d'une manière lisible 8 - Si l'on a soin de lire les figures de l'ancien testament et les histoires du nouveau pour les dire en récréation ; on interroge aussi sur le bon propos ; c'est pourquoi on doit s'instruire de la nature du bon propos et des obligations qu'il impose ; on doit s'y préparer soigneusement et prier son Directeur de nous bien instruire là dessus et nous aider à acquérir les dispositions convenables.

Ceux qui ont fait le bon propos doivent être plus réguliers. La veille du jour où l'on doit faire le bon propos est un jour de retraite que l'on fait dans sa toile, ou dans quelque chambre. L'on va demander au Directeur l'heure de la commodité et on le prie de donner la formule qu'il faut copier très exactement, la bien lire et la bien comprendre. On avertit le sacristain de préparer les ornements nécessaires. Le lendemain qui est le jour même de l'entrée on se rend à la chapelle où tout doit être prêt pour dire la messe. S'il y manquait quelque chose on y supplée aussitôt. Ayant

pris un surplis, on habille le prêtre, après qu'il a pris le précieux Sang, on lit à genou posément, dévotement et à voix haute la formule du bon propos, cela fait, on dit le confiteor et on communie, après la messe on rend la formule au Directeur.

Des vœux.

Vers la fin des deux années l'on prévient le Directeur et quand il le juge à propos, l'on va voir Mr le Supérieur comme pour le bon propos. Les vœux ne se font que le lendemain des deux années révolues. [48]

Dès la veille on en demande l'heure au Directeur, on prend la formule pour la lire à loisir. On averti le sacristain et l'on se comporte tout comme pour le bon propos excepté que pour se préparer à une action si importante l'on fait deux jours de retraite. Les méditations se font sur la pauvreté, la chasteté, l'obéissance et la stabilité dans la congrégation. Comme au jour de retraite du bon propos et pour remplir le second jour de retraite, l'on y ajoute l'Imitation de N.S., l'humilité, la mortification et l'observance des règles. On lit à cet effet les méditations dans un livre. On a coutume de faire pendant cette retraite la confession générale depuis la dernière retraite et l'on n'oublie rien pour purifier sa conscience et pour bien prendre l'esprit de son état.

Après l'action de grâce, il faut aller remercier Mr le Supérieur et le prier de nous donner de bons avis. On va ensuite chez Mr le Directeur où l'on écrit ses vœux. 1° dans un livre destiné à cela et ensuite sur un morceau de papier, pour être envoyé à Mr le Général.

Avant sa retraite, il faut écrire dans un cahier 1° l'ordre de sa journée des études, 2° les règles latines des étudiants, 3° l'application de notre vœu de pauvreté et enfin une instruction pour la direction des âmes qui viennent en retraite.

Des étudiants pendant les deux premières années.

Ils dépendent encore du Directeur pour leur conduite spirituelle pendant les deux premières années : ils doivent lui faire leur Communication, s'adresser à lui dans leurs peines, dans leurs doutes et difficultés, lui demander les livres de lecture spirituelle. Ils assistent aux chapîtres du séminaire, les lundys et à la conférence le mercredy. S'ils tombent malade et qu'ils ayent besoin des sacrements c'est à ce Directeur à les leur administrer. Tous ceux qui n'ont pas six ans accomplis après les vœux, doivent renouveler leurs vœux ; cette rénovation se fait le 8° jour de la grande retraite pendant la messe où chacun communie et fait la rénovation en particulier l'un après l'autre, à voix haute et distincte, après quoi on récite le Confiteor. [49]

Ordre de la retraite pour les fêtes et dimanches.

à 5 heures se lever et le reste comme les autres jours jusqu'à 7 heures.
à 7 h. la lecture spirituelle en commun ou en particulier.

- à 7 h. 1/2 la lecture du nouveau testament.
- à 7 h. 3/4 la préparation à la communion
- à 8 h. la grandmesse, la communion, l'action de grâce.
- à 9 h. 1/2 la lecture du sujet de l'oraison, puis on se retire dans sa chambre pour la commencer à 9 h. 3/4 jusqu'à 10 h. 3/4 et le reste comme les autres jours.
- après le dîner, à 1 h. le chapelet, à 1 h. 1/2 la lecture spirituelle en commun.
- à 2 h. vêpres et complies, à 3 h. 1/2 lecture d'a Kempis. à 4 h. on travaille à sa confession et communication, ou à quelque autre chose d'utile jusqu'aux 3/4. Les prêtres disent matines et laudes et le reste comme les autres jours.

Emploi de la journée.

Pendant les retraites annuelles de Pâques et de Septembre.

- Cette retraite commence ordinairement le 8 de 7bre, elle est de huit jours pleins et entiers sans compter le jour qu'elle commence et le jour qu'elle finit.
- à 5 h. se lever, s'habiller, ranger son lit, descendre à l'église, faire ses actes et réciter le pater, l'ave et le credo jusqu'à la demie.
 - à 5 h. 1/2 l'angelus en commun, la lecture du sujet de l'oraison, puis se retirer dans sa toile pour faire l'oraison jusqu'à 6 h. 1/2.
 - à 6 h. 1/2 aller saluer N.S. puis revenir au séminaire, dire en commun les litanies du St nom de Jésus, écrire ses résolutions, ceux qui sont obligés au bréviaire disent les petites heures.
 - à 6 h. 3/4 la lecture du nouveau testament, à 7 h. la messe, le déjeuner, la lecture d'a jusqu'à 8 h. à 8 h. la lecture spirituelle en commun ou en particulier selon l'avis de Mr le Directeur.
 - à 8 h. 1/2 on prend la casaque pour se disposer aux exercices corporels qui commencent à 8 h. 3/4 et finissent à 9 h. 1/4.
 - à 9 h. 1/4 on quitte la casaque et à la demie on s'assemble pour dire le Veni Sancte Spiritus, lire le sujet de l'oraison que l'on [50] fait tout de suite dans sa toile jusqu'à 10 h. 1/2. à 10 h. 1/2 l'on va saluer N.S. puis l'on vient réciter les litanies de St Joseph patron du séminaire, et écrire ses résolutions.
 - à 11 h. son examen particulier, le dîner, après lequel on se retire en sa toile pour s'y occuper doucement et sans contention d'esprit jusqu'à midy et demi. A midy et demi le sonneur tinte 15 coups avec la cloche du séminaire pour s'assembler au petit séminaire et pour faire la conférence de l'oraison jusqu'à 1 h.
 - Le soir, à 1 h. on va saluer N.S. puis l'on revient dire son chapelet jusqu'à la demie, les prêtres disent vêpres. à 1 h. 1/2 la lecture spirituelle en commun ou en particulier.
 - à 2 h. le temps est indifférent jusqu'au quart et aussitôt on s'assemble pour lire le sujet de la considération qu'on va faire dans sa toile jusqu'à 3 h. à 3 h. l'on va saluer N.S. on revient écrire ses résolutions et l'on va se disposer pour les exercices corporels.

à 3 h. 1/4 les exercices corporels jusqu'aux 3/4. aux 3/4 la lecture d'a Kempis, puis on travaille à sa confession et à sa communication ou on s'occupe à autre chose selon sa dévotion jusqu'à 4 h. 3/4. Les prêtres disent matines et laudes.

à 4 h. 3/4 on s'assemble pour lire le sujet de la méditation, après quoi chacun se retire pour la commencer à 5 h. et la finir à 6.

à 6 h. saluer N.S. puis revenir dire en commun les litanies de St Vincent de Paul et écrire ses résolutions.

à 6 h. 1/2 l'examen particulier, le souper, l'angelus, puis revenir s'occuper pieusement dans sa toile jusqu'à 7 h. 3/4. à 7 h. 3/4 la répétition d'oraison que l'on sonne comme le matin.

à 8 h. 1/4 l'examen général au séminaire, saluer N.S. et se coucher.

Le samedi dans la retraite l'on doit assister à la conférence de la Communauté et pour cela on se lève à 4 h. mais l'oraison qui commence à 4 h. 1/2 se fait dans sa toile jusqu'à l'avant quart de 5 h. que l'on descend à la chapelle.

Demands qu'un séminariste doit se faire pendant la retraite.

- 1 - S'il est dans la disposition de faire les vœux dispensables seulement par le pape et le Supérieur général. **[51]**
- 2 - S'il est prêt à venir passer quand on voudra 6 mois ou un an au séminaire, S'il se laissera conduire dans les études, pour étudier les matières qu'on lui indiquera.
- 3 - S'il est prêt d'aller où l'obéissance l'appellera et de faire ce qui lui sera ordonné.
- 4 - S'il est résolu à demeurer toute sa vie dans la congrégation.
- 5 - S'il renonce et n'aspire à aucun bénéfice, S'il aime sa vocation et les vertus qui en composent l'esprit.
- 6 - S'il n'a pas de répugnance pour quelque chose de la maison ou compagnie.
- 7 - S'il ne fait pas des fautes dans ses offices.
- 8 - S'il désire qu'on rapporte ses fautes au Supérieur et rapporter celles des autres.
- 9 - S'il ne veut jamais demander à aller voir ses parents.
- 10 - S'il est prêt à mettre tout ce qui le regarde entre les mains du Supérieur.

Méditations et lectures pour la retraite de

Septembre, qui est de huit jours.

Premier jour

1ère méditation sur le bienfait de la création.

Lecture du nouveau testament le 4° chapitre de l'évangile de St Luc, Jesus autem

Lecture d'akempis le 2° chap. du 1° livre, de amore solitudinis et silentii

Lecture de la gen des pécheurs, le 2° chap. du 1° livre, sur le bienfait de la création

2° méditation sur la conservation.

Le soir lecture de la guide des péch. le 5° chap. de notre justification.
 3° méditation de nos devoirs à l'égard de Dieu.
 Lecture d'a Kempis le 1er chap. du 2° livre de interna conversatione
 4° méditation de la rédemption.

Second jour

1ère méditation du péché mortel en la nature
 Lecture du nouveau testament le 6° chapit. aux hébreux de l'abus des grâces qua propter
 Lecture d'a Kempis le 6° chap. du 1° livre de inordinatis affectionibus
 Lecture de la guide des pech. la 3° partie du 1er livre chap. 24, contre la première excuse de ceux qui différent, pour le matin et le soir.
 2° méditation des effets du péché mortel.
Le soir Lecture de la guide des pécheurs, comme le matin.
 3° méditation de nos devoirs envers nous-même.
 Lecture d'a Kempis le 6° chap. du 2° livre, de lætitia bonæ conscientiaë,
 4° méditation du péché véniel **[52]**

Troisième jour

1ère méditation de la mort.
 Lecture du nouv. test. Le 24 chap. de St Matth. du jugement dernier et aggreus Jesus.
 Lecture d'a Kempis le 23 chap. du 1er livre de meditatione mortis.
 2° méditation du jugement particulier.
Le soir Lecture de la guide le 9° chap. du jugement.
 3° méditation de nos devoirs envers le prochain.
 Lecture d'a Kempis le 24 chap. du 1er livre de judicio et pænis peccatorum.
 4° méditation de l'enfer.

Quatrième jour

1ère méditation du Paradis
 Lecture du nouv. test. le 15° chap. de St Luc, erant autem appropinquantes
 Lecture d'a Kempis le 25° chap. du 1er livre de
 Lecture de la guide des pécheurs, le 9° chapitre du 1er livre du paradis.
 2° méditation de la contrition.
Le soir Lect. de la guide le commencement du 2° livre, quelle est la première chose qu'il faut supposer du bon propos.
 3° méditation de la confession.
 Lecture d'a Kempis le 20° chapitre du 1er livre de compunctione cordis
 4° méditation de la satisfaction.

Cinquième jour

1ère méditation de la communion
 Lecture du nouv. test. le 11° chap. de la 1° épître aux corinthiens Imitation,
 Lecture d'a Kempis le 12° chap. du 4° livre de preparatione

Lecture de la guide le 14° chap. du 1er livre du 3° privilège de la 2° méditation de l'imitation de N.S.J.C.

Le soir Lecture de la guide, le 19° chap du 1er livre des consolations du St Esprit

3° méditation de nos conversations

Lecture d'a Kempis le 10° chap. du 3° livre quæ spretu mundi dulce etc..

4° méditation de l'humilité.

Sixième jour

1ère méditation de la mortification

Lecture du nouv. test. Le 6° chapitre de St Matth. de la pureté d'intention, attendre

Lecture d'a Kempis le 1er chap. du 1er livre de imitatione Christi,

Lecture de la guide la 2° partie du 2° livre de la reformation

2° méditation de la foi.

Le soir Lecture de la guide des pécheurs comme au matin.

3° méditation de nos actions ordinaires.

Lecture d'a Kempis le 9° chap. du 1er livre de obedientia

4° méditation de l'espérance ou confiance en Dieu.

Septième jour

1ère méditation de la pauvreté

Lecture du nouv. test. Le 3° chap. aux colossiens, igitur si consurrexistis

Lecture d'a Kempis le chap. 11 du 2° livre de paucitate amatorum crucis,

Lecture de la guide la 2° partie de 2° livre des devoirs envers le prochain, chap. 15

2° méditation de la chasteté. **[53]**

Le soir Lecture de la guide chap. 17 de la 2° partie des devoirs de l'homme envers Dieu.

3° méditation de l'obéissance.

Lecture d'a Kempis le 32° chap. du 3° livre de abnegatione (*illisible*)

4° méditation de la stabilité.

Huitième jour

1ère méditation de la rénovation des vœux du baptême, profession cléricale et bon propos.

Lecture du nouveau test. le 5e chap. de St Matth. videns autem turba

Lecture d'a Kempis le 7° ch. du 2° livre de amore Jesu

Lecture de la guide le 11° chap. du 2° livre de quelques autres sortes de péchés

2° méditation de la charité

Le soir : Lecture de la guide, les derniers chapitres du 1er livre, du soin et de la vigilance.

3° méditation de l'observance des règles.

Lecture d'a Kempis le 12° chap. du 2° livre de regia via sanctæ

4° méditation de la dévotion à la Ste Vierge.

Le neuvième jour sur la persévérance.

Exercice du Pænitentiam agite

Penitentiam agite, appropinquavit enim regnum cælorum.
faites pénitence, car le royaume de Dieu est proche.

L'homme pécheur révolté contre Dieu, chassé avec infamie du paradis terrestre eut-il jamais osé se promettre qu'un jour Dieu lui ouvrirait les cieux ? N'eut-il pas dû pour lors se croire trop heureux qu'on lui épargne les supplices que son crime méritait ? mais ô miséricorde de Dieu, qui surpassez toutes nos espérances, vous offrez le ciel à celui qui ne mérite que l'enfer. Vous ne faites dépendre un si prodigieux changement de son sort que du repentir et de la pénitence ; pénitence qu'il devrait déjà faire sans autre motif, que parce qu'il a eu tort de vous offenser. Penitentiam agite, approp. N'est-on pas insensé et ennemi déclaré de soi-même, si à ce prix on refuse de faire pénitence ? et n'est-on pas indigne de pardon, si on ne l'accepte pas, étant ainsi offert ? oui, mf, car il est certain que le pécheur est un insensé et un furieux ennemi de lui-même. Vous le verrez dans le premier point, c'est aussi un criminel indigne de toute grâce et de compassion, vous le verrez dans le 2^o point. Vierge Ste, asile des pécheurs, obtenez nous la grâce de n'être pas du nombre de ces insensés criminels, nous vous en prions en disant avec l'ange : ave maria.

Premier point

Tout pécheur au langage de l'écriture est un fou, c'est pour cela qu'elle dit que le nombre des fous est infini Stultorum est infinitus [54] numerus, tout pécheur est un ennemi de lui-même, qui autem diligit iniquitatem odit animam suam, mais le comble de la folie est de ne vouloir pas cesser d'être pécheur ; mais le comble de la haine du pécheur pour lui même est de ne le vouloir pas, lors même que s'il le veut, on l'assure qu'il passera d'un malheur infini à un bonheur éternel, lors même que pour l'enfer on lui offre le ciel ; or tel est l'offre que Dieu vous fait, mf ³, telle est l'assurance qu'il vous donne et vous la méprisez et vous la rejetez ! ah l'enfer vaut-il donc mieux que le ciel ? vaut-il mieux être tourmenté et brulé avec les démons que de régner éternellement avec Dieu ? qui vous a aveuglés, qui vous a enchantés jusqu'au point que d'aimer mieux votre perte que votre salut ? qui vos fascinavis ? qu'avez-vous trouvé de si doux dans le crime ? que plutôt que de le quitter, vous vous imposez un tel mal et vous vous privez d'un tel bien ? quem fructum habuistit ? Avouez le de bonne foi, mf, le péché porte avec lui sa peine et son amertume. Ne l'avez-vous pas senti. Rappelez-vous ces heureux jours de votre vie, où vous marchiez dans l'amour et dans la crainte de Dieu. Comparez les avec ces jours infortunés où vous avez secoué le joug aimable de la foi. Quelle paix dans ceux là ! quel trouble dans ceux-cy insensés ! ne rentrerez-vous jamais dans vous-même pour sentir tout le poids de votre misère ? vous obstinerez-vous toujours à rester malheureux ? ne craignez-vous point de mettre le comble à votre malheur en vous refusant aux invitations que Dieu vous fait de faire pénitence ? et vous, Seigneur, ne dissiperez-vous jamais les ténèbres si épaisses de tant de pécheurs ? ô Jésus qui êtes

³ mf = mes frères,

la lumière du monde faites voir à ces aveugles leur état, daignez les rappeler à eux-mêmes, rendez-les sensibles à leurs intérêts, ne souffrez pas que ces pauvres malheureux courent gaiement et tranquillement à l'enfer et vous, mf, écoutez ce que vous dit le St Esprit, miserere animæ tuæ, ayez pitié de votre âme, ne vous obstinez pas à la perdre. Si vous avez été assez cruel pour la blesser et pour la tuer, ne le soyez pas assez pour ne vouloir pas même que Dieu lui rende la vie, ne le soyez pas assez pour refuser la grâce [55] du pardon que Dieu vous offre, la couronne de gloire qu'il promet au pécheur pénitent. Que si vous portez votre crauté pour votre âme jusqu'à ce point, qui aura pitié de vous ? vous sauvera-t-on par force ? non, mais le pécheur qui refuse de faire pénitence n'est pas seulement un insensé et un furieux ennemi de lui-même. C'est encore un criminel indigne de toute grâce ⁴ et de toute compassion, vous l'allez voir dans le second point.

Second point

Se révolter contre Dieu, l'outrager avec ses propres dons, crucifier dans son cœur un ⁵ Dieu mort ⁶ pour notre amour, serait auprès de tout autre qu'un Dieu infini en bonté, un crime impardonnable. Vous avez cependant fait tout cela, pécheurs, en vous livrant au péché, êtes-vous bien digne après cela d'éprouver la tendresse d'un Dieu ? il en est toutefois encore pour vous, il voit avec regret la peste d'un ennemi qui le méprise, il vous crie par son prophète, vous m'avez outragé à un tel point que nul autre ne vous pardonnerait ; mais n'importe revenez à moi et je vous recevrai. Revenez et je me réjouirai de votre retour, plus que sur la fidélité ⁷ d'un grand nombre d'autres, je ferai une fête dans le ciel. Convertimini filii revertentes et pourquoi voulez-vous mourir ? Pourquoi voulez-vous vous rendre malheureux pour toute l'éternité ? je ne veux que votre conversion et votre vie. quare moriemini. Est-ce un dieu qui parle, mf, est-ce un Dieu méprisé, est-ce un Dieu outragé par un néant orgueilleux qu'il peut perdre d'un seul regard ? oui, mf, c'est un Dieu qui oubliant sa juste colère ne pense qu'à vous pardonner, à vous faire grâce. C'est un Dieu qui croit avoir perdu quelque chose, quand vous l'avez perdu vous-même, c'est un Dieu qui vous offre des récompenses, si vous voulez cesser d'être malheureux.

Ah Seigneur, où vous rabaissez-vous, anges Sts le voyez-vous sans étonnement, mais qui le croirait ? le pécheur fait sourde oreille, il rejette avec mépris toutes les tendresses d'un Dieu qui le poursuit. Dieu s'obstine à le sauver et il s'obstine à outrager Dieu, Dieu le cherche et il fuit Dieu, Dieu lui tend les [56] mains et il ne daigne pas le regarder, Dieu le menace et il s'en moque, Dieu lui reproche ses égarements et il étouffe sa voix, Dieu frappe sans se lasser à la porte de son cœur et lui sans se lasser, la tient toujours fermée. Prononcez vous-mêmes, mf, qu'est-ce que mérite le pécheur ? est-il digne de quelque pitié ? mérite-t-il quelque pardon ? pouvez-vous vous empêcher de dire comme autrefois David : filius est mortis vir qui fecit hoc, le pécheur est digne de mort.

⁴ écrit au crayon dans l'interligne : "puisqu'il ne se repent pas".

⁵ idem : "homme" pour homme Dieu,

⁶ idem : "par amour".

⁷ idem : "de la persévérance",

Mais contre qui avez-vous prononcé, m f, n'est-ce pas contre vous-même ? tu es ille vit n'êtes-vous pas cet homme qui depuis tant de temps résiste à Dieu ? n'êtes-vous pas ce pécheur insolent qui méprise son invitation ? Comme si vous n'aviez nullement besoin de lui ? ah sachez pécheur, que Dieu ne souffrira pas toujours votre révolte, je vous ai appelés dit-il et vous n'avez pas voulu m'écouter. Eh bien vous m'appelerez à votre tour et je ferai sourde oreille. Je vous ai repris et vous avez méprisé mes réprimandes, he bien je vous mépriserai à mon tour. J'ai tendu mes bras vers vous pour vous pre et vous inviter et vous n'avez pas daigné me regarder et moi à mon tour je me ritai de vous au moment de votre mort. ego quoque in interitu vestro ridebo et subsannabo. Qui peut ne pas sentir la justice de cette conduite ?

Oui Seigneur, nous l'avouons, si vous nous traitez selon nos mérites, nous sommes perdus, nous n'avons pas même la plus légère excuse à apporter si vous agissez selon votre justice, c'en est fait de nous mais c'est votre miséricorde, mon Dieu et votre grande miséricorde que nous implorons. Convertissez-nous, à vous qui êtes notre Sauveur et détournez de nous votre colère. Eclairiez nos ténèbres, tirez-nous de cette folie qui nous retient dans le péché. Rendez-nous sensibles à nos maux, mais encore plus à la tendresse de votre amour qui nous cherche. Rendez-nous dociles à votre voix qui nous appelle à la pénitence afin que nous entendions celle avec laquelle au dernier jour vous appellerez vos élus au ciel, que je vous souhaite au nom du Père etc... ainsi soit-il. [57]

Indulgences.

Pour tous les jours : Il y a sept ans d'indulgence pour l'oraison mentale. 10 jours pour chaque fois qu'on dit l'angelus. 100 jours pour l'examen du soir et les litanies de la Ste Vierge.

Pour tous les mois : Il y a indulgence plénière pour ceux qui font tous les jours l'oraison mentale.

Autre indulgence plénière soit à ceux qui sont assidus à enseigner aux autres, à prier ou à méditer, soit à ceux qui sont assidus à assister à ces intentions. On peut gagner ces indulgences chaque mois à tel jour qu'on voudra choisir.

Pour tous les ans : Il y a indulgence 1° aux jours de la conversion de St Paul, 2° de St Vincent de Paul, 3° le jour de Ste Françoise de Chantal, 4° dans la retraite annuelle que nous ferons, 5° un vendredy de mars.

Une fois la vie : Il y a indulgence plénière le jour que l'on prend l'habit, le jour que l'on fait les quatre vœux, à l'article de la mort.

Outre cela : Il y a encore indulgence pour ceux qui disent ou qui entendent la messe, 2. pour ceux qui disent le Salve regina, 3. pour ceux qui disent mon Jesus miséricorde, 4. pour ceux qui baisent dévotement la croix, ou le crucifix, 5. pour ceux qui visitent les malades ou les prisonniers, 6. pour ceux qui enseignent à prier et à méditer à ceux qui ne le savent pas, toutes les fois qu'ils l'enseignent, ils gagnent 7 ans d'indulgence et autant de quarantaines, c. à d. 7 fois quarante jours, 7. pour ceux qui font pieusement et de cœur des actes de foi, d'espérance et de charité, ils gagnent aussi 7

ans d'indulgence et autant de quarantaines, chaque fois qu'ils font ces actes, pourvu qu'en les faisant ils expriment les motifs propres de chacune de ces vertus, 8. chaque fois que nous ferons la communion d'usage pour un défunt de la congrégation, il y a une indulgence plénière applicable au dit défunt.

Ce qu'il faut faire pour gagner les indulgences.

Pour gagner les indulgences plénières, il faut 1° se confesser, 2° communier, 3° faire des prières pour les fins prescrites par l'église. **[58]**

Ce qu'il faut expliquer : il faut se confesser et on peut le faire la veille ou le jour que l'on se propose de gagner les indulgences. 2° il faut communier, ce qu'il faut faire le jour de l'indulgence. Il faut faire des prières pour les fins prescrites par l'église, ce sont ordinairement l'extirpation des hérésies et des schismes, l'accroissement de la foi catholique et la paix entre les princes chrétiens. Ces prières peuvent se faire dès les premières vêpres de la veille, ou le jour de l'indulgence, mais il faut les faire dans l'église où est l'indulgence et toujours avec piété et attention, pour cela il suffit à la rigueur de dire 5 Pater et 5 Ave.

Pour gagner les indulgences qui ne sont pas plénières, il faut 1° avoir intention de les gagner, 2° pratiquer les bonnes œuvres auxquelles elles sont attachées. Pour gagner quelque indulgence que ce soit, par un privilège spécial accordé à la congrégation de la mission, tous ses membres peuvent gagner ces indulgences sans sortir de la maison. Tous les missionnaires doivent être très exacts et très empressés à gagner les indulgences.

Belle prière avant l'étude de Lansperge Chartreu

Jesu duchissime, da mihi intellectum et scrutabor legem tuam et custodiam illam in toto corde meo. Illumina cor meum ut sciam, velim et faciam. Doce me facere voluntatem tuam, quia Deus meus es. Da mihi, Domine, sedium tuarum assistrium sapientiam, quæ intellectum illuminat cor meum purificat et affectum meum inflammat ad cognoscendum et amandum te Dominum meum in omnibus et super omnia. **[59]**

Différentes prières en usage dans le séminaire.

Avant la lecture spirituelle, on dit *veni sancte spiritus etc... emitte spiritum etc... Deus qui corda etc...*

Avant la lecture du nouveau testament l'on dit le *veni sancte* comme cy-dessus et ensuite : *mon Dieu, je crois fermement et adore les vérités qui sont contenues dans le chapitre que je vais lire, je les aime et embrasse de tout mon cœur, faites moi la grâce d'entrer dans les sentiments dans lesquels ces vérités ont été prononcées. Je me propose, moyennant votre Ste grâce de pratiquer les préceptes et les conseils qui y*

sont contenus et d'imiter les exemples de vertus que j'y remarquerai. Loquere domine qui a audit servus tu, servus tu sum ego, da mihi intellectum et serutabor legem tuam et custodiam ittam in toto corde meo.

Après la lecture, on fait la même prière en commençant par je crois... mais on change par le passé disant, que je viens de lire, que j'y ai remarqués et à la place de loquere domine, on dit cette oraison :

Præsta, quæsumus Domine, auxilium gratiæ tuæ, ut quæ te operante, facienda cognovimus, te adjuvante adimpleamus per C. D. nostrum.

En entrant à sa place l'on dit :

Actiones nostras, quæsumus Domine, aspirando præveni, adjuvando prosequere ut cuncta nostra oratio et operatio te semper incipiat et per te cæpta finiatur, Per Christum etc...

Quand on sort on dit : Agele Dei, sit tibi cura me.

En mettant la ceinture on dit :

Præcinge me, Domine, cingulo puritatis et extingue in lumbis meis humorem libidinis ut maneat in me virtus continentiæ et castitatis. Amen.

En mettant le surplis ou la soutane :

Indue me Domine, novum hominem qui secundum Deum creatus est in justitia et sanctitate veritatis. Amen.

En lavant les mains :

Da, Domine, virtutem mnibus meis ad abstegendam maculam ut sine polutione mentis et **[60]** corporis valeam tibi servire.

Quand l'horloge sonne, l'on se découvre et l'on dit :

Deus in adjutorium meum intende, Domine, ad adjuvendum me festina. Gloria Patri... etc...

Méthode de l'oraison mentale.

Qu'est-ce que l'oraison mentale ?

C'est une élévation de notre âme à Dieu, pour l'honorer, l'invoquer et nous efforcer de nous rendre agréable à Sa divine majesté en réfléchissant sur les vérités de la foi. Autrement, c'est une application de notre esprit et de notre cœur à quelque vérité de la foi, pour en devenir meilleurs. Ne doit-on pas faire quelque préparation pour l'oraison ?

Oui le St Esprit nous en avertit par ces paroles, ante orationem præpara animam tuam. Or il y a deux sortes de préparation, l'une éloignée et l'autre prochaine qui fait partie de la première partie de l'oraison.

Combien distingue-t-on de différentes parties dans l'oraison ?

Trois, la 1° s'appelle préparation, la 2° le corps de l'oraison, la 3° la conclusion.

Première partie. Quels actes contient la préparation prochaine ?

Trois. Le 1° Se mettre en la présence de Dieu, le 2° implorer le secours du Ciel, le 3° se représenter, ou se proposer le sujet de l'oraison.

En combien de manières principales peut-on se mettre en la présence de Dieu ?

En deux manières. La 1° en nous persuadant que nous sommes en Sa présence par son immensité qui remplit tout, par sa puissance et sa providence qui agit en tout et gouverne tout, ou enfin par sa connaissance qui voit et pénètre jusqu'au fond de nos cœurs. Car il est de foi que Dieu est partout, qu'il est dans le lieu où nous sommes et qu'il est plus intimement présent au milieu de nous-mêmes et dans notre propre cœur, que nous ne sommes présents nous-mêmes à nous-mêmes ; cette vue, cette représentation vive de Sa majesté suprême présente au dedans de nous et attentive à la manière dont nous nous comportons dans l'oraison sera pour nous un excellent moyen de la bien faire et un motif bien pressant de nous tenir dans le respect et l'attention qui doivent accompagner cette action. Pout y fixer encore mieux notre esprit, [61] il sera bon d'y regarder Dieu, tantôt comme une grande lumière qui éclaire nos esprits et pénètre nos cœurs, tantôt comme le Dieu des miséricordes qui par une faveur spéciale veut bien nous admettre et nous souffrir à ses pieds, pour lui exposer nos besoins, nos faiblesses et nos misères, tantôt comme un père qui veut bien s'entretenir familièrement cœur à cœur avec ses enfants, tantôt comme un juge souverain qui nous demandera un compte exact de l'action que nous allons faire, tantôt comme le Dieu d'une infinie majesté, assis sur son trône dans le ciel, au milieu des anges qui l'entourent et qui s'abaissent de respect en sa présence.

La manière est de nous persuader que J.C. étant notre chef et notre juge pour nous récompenser ou punir un jour, il nous voit comme un maître voit ses serviteurs, de même qu'il voyait St Etienne, lorsque ce Saint disait : Ecce video cœlos apertos et Jesum stantem a dextris vittutis Dei ; ou que selon sa promesse : Ubi sit tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum, il est présent au milieu de nous d'une façon particulière, ou enfin si nous avons le bonheur d'être devant le très St Sacrement, il y est présent, quoique caché sous les espèces.

Quels actes particuliers doit-on faire en se mettant en la présence de Dieu ?

On doit en faire trois. Le 1° de foi sur la présence de Dieu, disant, vg, mon Seigneur et mon Dieu, je crois que vous êtes ici présent, que vous me voyez et que vous pénétrez les plus secrets replis de mon cœur.

En quoi consiste l'acte d'adoration ?

Il consiste à reconnaître que Dieu devant qui nous sommes est notre Souverain Seigneur et maître, que nous dépendons de lui et que c'est de lui que nous avons reçu tout ce que nous avons et ce que nous sommes aussi bien que toutes les autres créatures, disant vg, Souveraine majesté de mon Dieu devant qui tout l'univers n'est qu'une vile poussière, je me prosterne à vos pieds pour vous adorer et vous rendre tous les hommages dont mon âme est capable.

En quoi consiste l'acte d'humilité ?

Il consiste à se considérer comme un criminel devant son juge. [62] Comme un malade devant son médecin, un pauvre devant un roi, un enfant prodigue devant son père, auquel il revient. Ainsi cet acte doit renfermer un acte de contrition de tout le mal que nous avons fait, surtout en dernier lieu disant vg, mais que suis-je, ô mon Dieu, pour oser paraître en votre Ste présence. Hélas ! Seigneur, de quelque côté que

je me considère, j'en suis indigne, indigne par mon néant mais bien plus indigne par cette multitude innombrable de péchés énormes que j'ai eu le malheur de commettre contre vous. Je les déteste de tout mon cœur, j'en ai un très grand regret pour l'amour de vous et parce que vous êtes infiniment aimable. Pardonnez le moi, ô mon créateur par les mérites de J.C. votre fils ; plutôt mourir que d'y retomber. Je veillerai avec plus de soin sur les mouvements de mon cœur, afin qu'il ne m'arrive rien qui puisse vous déplaire.

Que faut-il faire pour préparer le second acte de la préparation qui est d'implorer le secours du ciel ?

Il faut supplier Dieu de nous accorder les grâces dont nous avons besoin, d'éclairer notre entendement, d'échauffer notre cœur, de fortifier notre volonté, en nous donnant le courage qui nous est nécessaire pour nous attacher fortement à la vertu.

Etant indigne d'obtenir cette grâce, il faut prier Dieu de nous les accorder par les mérites de J.C. et en particulier par quelques unes de ses actions, ou vertus qui peuvent avoir rapport au sujet de la méditation ou au temps du mystère, vg, son humilité, sa charité. Pour nous rendre dignes de participer aux mérites de J.C. protester que nous voulons faire notre oraison en union de cet esprit de charité, d'humilité de notre Seigneur et que nous nous proposons pour fin de rendre à Dieu nos devoirs et nos hommages et d'attirer dans nous son esprit, nous corriger de nos vices, acquérir telle vertu, remplir bien nos devoirs ; pour ce sujet renoncer aux distractions, à la tiédeur, lâcheté, dégoût, à toute vanité et désir d'estime. On peut joindre un acte de défiance de soi-même, reconnaissant que nous sommes assez faibles, assez méchants pour mal faire malgré nos bonnes intentions et un acte de confiance aux [63] bontés de Dieu que l'on demande par l'intercession des Saints. Invoquer la très Ste Vierge, St Joseph et nos Sts patrons, les Sts que l'Eglise honore en ce jour, notre ange gardien ; disant vg, Esprit St éclairez mon esprit de vos divines lumières, afin que je puisse comprendre les importantes vérités que je vais méditer. Mais en même temps, touchez mon cœur et allumez y le feu de votre amour, afin que je les goûte, que je les aime et que je les pratique avec fidélité. Je vous abandonne mon esprit, mon cœur, je renonce à toutes les distractions, à toute dissipation, à l'ennui, au dégoût, à toutes les sécheresses, à toutes les tentations qui me viendront, très Ste Vierge mère de Dieu et la mienne, grand St Joseph, mon ange gardien, mon St patron, Sts et Stes qui jouissez de la gloire céleste, obtenez moi de Dieu la grâce de bien faire mon oraison.

Qu'est-ce que se représenter ou se proposer le sujet de l'oraison ?

C'est déterminer la matière sur laquelle on veut méditer et qu'on désire en plusieurs points, pour le faire avec plus de facilité et de fruit. C'est ce qui se pratique ordinairement en lisant attentivement dans un livre une méditation dont on tâche de se marquer l'ordre, les réflexions et les sentiments.

Seconde partie *Du corps de l'oraison*

En quoi consiste la seconde partie de l'oraison.

Elle consiste 1- à faire des considérations, ou réflexions sur la matière de la méditation, 2- à produire des affections conformes au sujet, 3- à former des résolutions selon ses devoirs et ses besoins.

Comment peut-on trouver des considérations ou réflexions, si le sujet de l'oraison est sensible, en sorte qu'on puisse se le représenter, comme une chose qu'on a vue ou entendue, comme la naissance de J.C. dans une étable, ou son crucifiement sur la croix.

On trouve des réflexions en parcourant le mystère, vg on demande qui est celui qui est attaché à la croix et on répond que c'est J.C. le fils de Dieu même, que souffre-t-il ? pourquoi ? et pour quelle fin ? Comment endure-t-il les tourments ? On peut aussi trouver des considérations [64] en faisant attention aux personnes qui interviennent dans ce mystère, ce qu'elles disent, ce qu'elles font, ou ne font pas, formant des colloques avec elles, comme si on les interrogeait, si on les félicitait.

Mais si le sujet de l'oraison est purement spirituel, comme une vertu, un vice, une perfection de Dieu, on divise pour l'ordinaire le sujet en trois points, dans le 1° on examine les motifs d'acquérir ou de pratiquer cette vertu, dans le 2° ce que c'est que cette vertu, ou ce vice, en quoi il consiste, quels en sont les actes, les propriétés, dans le 3° les moyens d'acquérir cette vertu, ou d'éviter ce vice. En examinant chaque point il ne sera pas difficile de trouver des considérations. Les motifs se tirent de l'existence, de la nécessité, des avantages de cette vertu, ou à l'égard d'un vice, les motifs se tirent de l'indignité, de la malice, des effets pernicieux qu'il cause. Les moyens les plus efficaces sont de faire des actes intérieurs et extérieurs de cette vertu, d'en ôter les empêchements. Quand on fait cette division pour trouver cette considération, il faut 1- rechercher si dans l'évangile, il n'y a pas quelque exemple, ou quelque recommandation de N.S. touchant cette vertu, 2- chercher si dans l'écriture Ste, dans les Sts pères, ou dans la vie des Sts, on n'a pas remarqué quelque sentence ou quelque exemple et si on trouve un passage de l'écriture Ste, il est bon d'en peser chaque mot, d'employer le bon sens et la raison pour trouver des motifs de faire, ou d'éviter, se servant de comparaison.

Pour réussir dans les considérations il ne faut souvent que repasser dans son esprit ce qu'on vient de lire ou d'entendre, sans faire de longs et de grands raisonnements, observant seulement de s'arrêter à ce qui touchera davantage, faisant un acte de foi sur la vérité que l'on considère, protestant à Dieu qu'on en est persuadé, le priant de nous en faciliter la pratique, afin qu'elle ne serve pas à notre condamnation. Il n'est pas nécessaire de parcourir toutes les réflexions qu'on peut faire sur le même sujet. Cela emporterait tout le temps de la méditation qui doit être employé à quelque chose de plus essentiel. Il est plus à propos de s'attacher à une ou deux réflexions, plus convaincantes et plus touchantes.

Faire surtout des retours sur soi-même et s'appliquer à [65] soi-même, à sa conduite et à sa vie, les vérités qu'on a considérées, demandant à soi-même si l'on croit, si l'on est persuadé, si l'on n'est point coupable de ce vice, si l'on pratique bien cette vertu, si l'on veut au moins le faire à l'avenir, si l'on entre bien dans l'esprit de ce ministère ; se confondre ensuite du peu de rapport qu'on aperçoit entre sa conduite et ce que l'on vient de considérer.

Sans ces applications la méditation ne servira presque de rien et les plus belles résolutions demeureront stériles. Enfin, nous adresser à Dieu, le priant de nous

parler et disant avec le jeune Samuel : loquere Domine, quia audit servus tuus, attendre avec respect et confiance son inspiration, sa motion qui touche le cœur.

Quelles sont les principales affections que l'on peut produire dans l'oraison à l'égard de Dieu ?

Il y en a 6 principales : 1- de foi, qui nous fait croire, estimer, admirer les vérités que nous méditons, 2- d'espérance en la bonté de Dieu, de confiance aux mérites de J.C., 3- d'amour, d'union, de tendresse, de préférence, d'adoration, de résignation, ou soumission à la volonté et au bon plaisir de Dieu, 4- de reconnaissance, d'action de grâce, de louange et de bénédiction, 5- d'offrande de son esprit, de son cœur, de son bien, de ses attaches, 6- de demande.

Quelles affections pouvons-nous produire à l'égard de nous-même ?

Nous en pouvons produire de 3 sortes, par rapport au passé d'étonnement d'avoir été si aveugles, si téméraires, si endurcis, de regret de notre mauvaise conduite, d'indignation contre le péché, le monde, de douleur, de détestation, de contrition pour le mal que nous avons fait. Par rapport à l'avenir, de bon propos, de résolutions, de protestations, s'y exhortant, s'y encourageant.

Quelles sont les autres affections qu'on peut produire dans son cœur ?

On distingue six mouvements de l'âme par rapport aux choses qui se présentent. 1- d'amour, si elle est bonne, 2- de haine, si elle est mauvaise, 3- de désir, si c'est un bien que nous n'avons pas, 4- de crainte, si c'est un mal, 5- de joie, si c'est un bien que [66] nous ayons, 6- de tristesse, de compassion, si c'est un mal à venir.

Par quels moyens peut-on exciter en soi des affections ?

Elles suivent ordinairement des considérations qu'on a faites avec application et dont on est pénétré ; on peut cependant les exciter : 1- par des colloques avec Dieu, avec les Sts, son âme, ou même son corps en s'adressant à eux pour les prier, les consulter, les interroger. 2 - par des prières ou oraisons jaculatoires dont on peut faire un recueil vg, quid prodest homini et deus propitius esto... 3 - par des actes extérieurs, frappant sa poitrine, se prosternant contre terre, baisant le crucifix, ou levant les yeux vers le ciel. Remarquez que quand on se sent touché de quelqu'affections, il faut s'y arrêter et s'en pénétrer, pour donner au cœur le loisir de s'en remplir, de les digérer, de s'en nourrir. Quand une affection est épuisée, il faut lui en substituer d'autres, ou revenir aux premières, si l'on y sentait plus de goût. Car en ceci il faut suivre l'attrait de Dieu, le seul maître infaillible en matière d'oraison. Vouloir s'astreindre et s'assujettir tellement qu'on ne produise les affections que dans l'ordre prescrit, ce serait s'exposer à manquer à la grâce de Dieu. Imitons l'industrielle abeille qui s'attache à la même fleur, tandis qu'elle y trouve la matière qui lui convient, mais qui vole de celle-là sur une autre, dès qu'elle n'y trouve plus les sucs propres à composer son miel.

Sur quoi faut-il prendre des résolutions ?

L'esprit étant bien convaincu par les réflexions et le cœur enflammé par les affections, il ne sera pas difficile de former de bonnes résolutions, de se déterminer à un nouveau genre de vie, de prendre des moyens de se corriger de ses fautes, d'acquiescer les vertus de son état, d'accomplir enfin tout ce que l'oraison a fait connaître et que Dieu exige de nous. Car voilà ce qu'on entend par les bonnes résolutions, une forte détermination d'éviter tout ce qui est nuisible, d'embrasser tout

ce qui est utile au salut. C'est principalement des résolutions que dépend le fruit de l'oraison. Les résolutions sont comme les conclusions des vertus méditées. [67]

On peut donc les former 1-sur nos devoirs envers Dieu, comme le respect, l'amour, la soumission, le zèle, l'oraison, la messe, les lectures, les sacrements. 2 - Sur nos devoirs envers le prochain, supérieurs, égaux, inférieurs. 3 - sur nos devoirs envers nous-mêmes, comme chrétiens, missionnaires, gens de communauté sujets à la règle, prêtres, confesseurs. 4 - on doit prendre des résolutions surtout par rapport à ses besoins, d'abord pour le mal qu'on a afin de combattre ses inclinations et habitudes mauvaises, d'éviter les occasions, d'oter des empêchements, et pour le bien, afin de pratiquer les vertus, de remplir les devoirs de notre état.

Que faut-il faire pour rendre ses résolutions efficaces ?

Il faut n'en faire que peu, pour pouvoir toutes les exécuter, une ou deux suffisent pourvu que l'on soit fidèle à les mettre en pratique. Il convient même de faire la même résolution jusqu'à ce qu'on soit enfin parvenu à l'exécuter et à la mettre en pratique. 2 - Les résolutions ne doivent point être vagues, générales et indéterminées, comme celle-ci : je ne veux plus pécher, je veux aimer Dieu de tout mon cœur, acquérir l'humilité. De telles résolutions quoique bonnes en elles-mêmes sont presque toujours sans fruit. Pour les rendre pratiques il faut donc les particulariser et les approprier à nos besoins, à nos défauts, à notre péché dominant, à notre passion favorite et chérie, déterminant et spécifiant bien non seulement l'objet, la vertu ou le vice, mais encore le temps, le lieu, la manière, la personne, prévoyant bien en détail les occasions et les obstacles qui pourraient s'opposer à l'exécution de ces promesses, disant vg, je renonce à tel péché auquel je suis sujet, pour n'y plus retomber... je ne verrai plus cette personne... je ne contenterai plus cette curiosité... je me priverai de ce plaisir... je me mortifierai sur cela... je ferai tant d'actes intérieurs et extérieurs de cette vertu. 3 - Les résolutions doivent être fermes et efficaces, les formant avec une volonté pleine et forte et avec un grand courage. 4 - Humbles pourtant ne s'appuyant pas sur soi-même, mais sur le secours de Dieu qu'on se propose d'invoquer et usant de beaucoup de vigilance et de précaution. 5 - il faut les réitérer pendant la journée et se les rappeler de temps en temps pour les pratiquer plus facilement. 6 - enfin les écrire aussi bien que les bons sentiments [68] qui nous ont le plus touchés ; pratique excellente surtout dans les retraites, on relit toujours utilement ses résolutions formées dans la ferveur de la méditation. Il faut encore que les résolutions soient prochaines, vg le matin, à midi, à telle heure autrement on les oublie et on les perd de vue.

Qu'y a-t-il de plus important l'oraison ou les considérations, ou les affections, ou les résolutions ?

Les considérations sont fort nécessaires pour nous découvrir le bien que nous devons aimer, ou le mal que nous devons haïr ; mais il n'est pas ordinairement besoin pour cela de faire beaucoup de raisonnement. Comme pour faire son chemin et éviter les précipices, il n'est pas nécessaire que le soleil éclaire comme en plein midi, il suffit d'une moindre lumière. Si l'on veut dans l'oraison s'appliquer à faire de grandes recherches, de belles et subtiles réflexions, c'est étudier et non pas prier. C'est vouloir devenir savant et non précisément meilleur, ce qui est la fin de l'oraison. Combien de philosophes payens n'ont-ils pas dit de plus belles choses ? et que ne pourrait pas dire le Démon ? ce qui leur manque, c'est d'aimer le bien qu'ils montrent avec tant

d'éclat, ainsi les affections sont plus importantes et plus utiles que les considérations, elles penchent notre cœur vers Dieu, nous détachent du péché, des attrait du monde. Enfin ces Sts désirs, ces pieux mouvements nous rendent meilleurs devant Dieu, mais ils ne suffisent pas, il en faut venir à l'exécution. Non omnis qui dicit Domine, Domine. intrabit in regnum cælorum, sed qui facit voluntatem Patris mei qui in cælis est. Qui habet mandata mea et servat ea, ille est qui diligit me. Fides sine operibus mortua est. Il faut donc regarder comme le plus important les résolutions qui nous font pratiquer la vertu et remplir nos devoirs. C'est pourquoi il faut prendre les meilleurs mesures qu'on peut pour exécuter ses résolutions ; sans cela le fruit de l'oraison est bien petit, si même il y a du fruit.

troisième partie *De la conclusion*

Quels sont les actes de la conclusion qui fait la 3° partie de l'oraison ?

Il y en a 3. Le 1° de remerciement, le 2° d'offrande, le 3° de demande. [69]

Le 1° parce que c'est une faveur particulière qu'il nous ait non seulement soufferts en sa présence et associés à ses serviteurs, mais qu'il nous ait encore donné beaucoup de bons sentiments et fait prendre de bonnes résolutions. C'est pourquoi il faut l'en remercier de tout notre cœur et inviter les Sts que nous avons invoqués au commencement de le faire pour nous.

Le 2° offrir à Dieu les sentiments et résolutions qu'il nous a inspirés et qu'il agréé encore plus que si nous lui offrions de l'or et de l'argent, lui offrir aussi toutes les actions de la journée, peines, souffrances en union des actions et souffrances en N.S., que nous nous sommes imposé d'honorer au commencement de notre oraison.

Le 3° demander à Dieu les grâces dont nous avons besoin pour lui être fidèles et exécuter nos résolutions, le priant de bénir toutes les actions de la journée, notre vie et notre mort, lui demander aussi pardon des fautes commises dans l'oraison. Enfin prier Dieu pour l'Eglise, nos parents, nos supérieurs disant vg, je vous remercie, ô mon Dieu, de ce que vous avez bien voulu me souffrir en votre Ste présence. Soyez à jamais béni des lumières et des bons mouvements que vous m'avez donnés, ne permettez pas qu'ils servent à ma condamnation, pardonnez-moi les dissipations que j'ai eues pendant la méditation et les autres fautes que j'ai commises. Je vous offre, ô mon Dieu, les affections et les Stes résolutions que vous m'avez inspirées. J'aurai soin de me les rappeler de temps en temps pendant le jour, mais ne pouvant rien par moi-même, je vous demande la grâce et la force de les mettre en pratique, je vous le demande par l'intercession de la Ste Vierge, de mon bon ange, de mon patron et surtout par les mérites de J.C. mon Sauveur.

Quand faut-il se rappeler ses résolutions ?

Il est à propos sur la fin de l'oraison de choisir quelque maxime ou sentence de l'écriture Ste ou des Sts pères, qui ait rapport à nos résolutions et soit comme une oraison jaculatoire, c'est ce qu'on appelle le bouquet spirituel. Il faut donc rappeler cette sentence qui sera comme un renouvellement de nos résolutions, 1 - avant les principales actions de la journée, 2 - lorsque l'horloge sonne, 3 - dans les temps libres en allant et venant et quand on s'aperçoit d'avoir été quelque temps dissipé. [70]

Comment se comporter pendant les secheresses de l'oraison ?

Il ne faut pas se rebuter ni perdre courage, parce que ou elles sont une épreuve de Dieu, sans qu'il y ait de notre faute, et alors il faut toujours persévérer, Dieu voulant faire paraître notre constance et notre fidélité pour la récompenser et nous faire connaître que l'oraison et la dévotion sont des grâces de sa libéralité, qu'il faut toujours estimer et demander, ou elles sont une punition de nos attaches et de nos infidélités, afin de nous les faire renoncer et expier, il faut donc les souffrir avec patience et humilité, espérant que la miséricorde de Dieu se fera bientôt sentir : *Avertisti faciem tuam a me et factus sum conturbatus. Mais devoir ajouter bientôt après convertisti planctum meum in gaudium mihi.* On peut dans les occasions employer quelques uns des moyens marqués du nombre suivant les distractions.

Que peut-on faire pour remédier aux distractions ?

Il faut 1 - renoncer, dès qu'on s'en aperçoit, le faire promptement et avec vigueur, étant involontaires elles ne nous seront point imputées à péché. 2 - on peut alors s'humilier, reconnaissant devant Dieu sa misère et son impuissance et invoquer son secours. 3 - il faut alors se résoudre à ôter les causes de ces distractions, telles que peuvent être les visites inutiles, les lectures profanes, les passions. Lorsqu'elles reviennent souvent, on peut faire quelques prières vocales, vg, le pater, pesant chaque mot. 5 - Lire quelques lignes dans un livre de piété et réfléchir ensuite. 6 - Répéter quelqu'oraison jaculatoire. 7 - Faire quelqu'acte extérieur de piété, regarder le crucifix, le baiser ou la terre, frapper sa poitrine, tenir les bras étendus. 8 - Prier pour les nécessités publiques, les ministres, les princes, les magistrats, les malades, les prisonniers. 9 - Penser au mal qu'on doit éviter, aux péchés passés, à ses fautes journalières, à ses mauvaises inclinations ou habitudes, ou au bien qu'on doit faire, qui consiste surtout à remplir ses devoirs envers Dieu, envers ses supérieurs, le prochain, la congrégation et envers soi-même, ou parcourir les vertus qui composent notre état et sur chacun de ces points produire ces 4 mouvements, s'humilier, s'exhorter, promettre et demander à Dieu sa grâce. [71] 10 - On peut aussi s'appliquer facilement en se représentant les diverses circonstances de la passion de N.S. ou en pensant à nos fins dernières, la mort, le jugement ou enfin se contentant de se tenir humblement et avec confiance devant Dieu, pour renoncer aux distractions et au dégoût, pensant que nous sommes là comme une personne qui s'expose au soleil pour en être réchauffé, comme un pauvre qui se met à la porte d'un riche, comme plusieurs courtisant qui venant faire leur cour au roi sont satisfaits, pourvu que le prince les ait aperçus quoiqu'il ne leur ait point parlé.

En quoi consiste l'essentiel de l'oraison ?

Il ne faut pas le faire consister à beaucoup penser et réfléchir, ni même à concevoir grand nombre de sentiments fort vifs, ou d'affections fort tendres, ni même à prendre des résolutions généreuses. Cela peut être et est souvent selon St François de Sales un piège pour la vanité, parce que se fiant sur cela, on a bonne opinion de soi-même et que l'on se croit tel que l'ont été les pensées et les mouvements, tandis que tout cela ne s'est passé que dans l'esprit et que le cœur et la volonté n'y ont eu que fort peu de part. Il y a donc deux ou trois choses qui font l'essentiel de l'oraison : 1° pendant cet exercice il faut connaître bien et dans un grand détail ses misères, ses infirmités, infidélités, mauvais penchants, en gémir sincèrement en ayant du déplaisir et de l'horreur. 2° désirer ardemment d'en être délivré et faire grande instance à Dieu pour

obtenir cette grâce *continuum desiderium tuum continua tua vox est*. 3° tâcher par toutes sortes de moyens de coopérer à cette grâce en pratiquant les résolutions qu'il nous a inspirées. Avec ces dispositions on devient toujours meilleur, mais sans elles, on est semblable à ces enfants

Faut-il s'astreindre à garder toujours la méthode ordinaire de l'oraison ?

Puisque l'oraison est un don du St Esprit et qu'il peut, quand il veut se communiquer à nous indépendamment de l'ordre et de la méthode ordinaire [72] *Spiritus ubi vult Spirat*, il ne faut pas absolument s'y astreindre, mais suivre les mouvements du St Esprit ; ainsi lorsque dès le commencement de la méditation, il nous inspire quelques résolutions, ou affections, il faut nous y arrêter, jusqu'à ce que nous ayons tiré profit de cette grâce.

De quels moyens peut-on se servir pour s'occuper toujours utilement et facilement dans l'oraison ?

Ils sont marqués pour la plupart cydevant, on peut ajouter celui-ci, savoir, qu'après avoir parcouru les réflexions marquées dans les points de la méditation qu'on a lue ou entendue et qu'il faut tâcher de retenir, on recommence de nouveau à réfléchir sur la considération de chaque point. Car les vérités de la religion sont toujours plus croyables et nous avons toujours besoin de nous les persuader davantage, ne craignons pas du reste que Dieu se dégoûte de nos prières, parce que nous lui dirons souvent la même chose, il est dit de J.C. *oravit tertio sermonem dicent*. Lorsqu'on est fort abattu, distrait, ou peu exercé dans l'oraison, on peut se servir de ce moyen : lire une méditation, ou un chapitre de l'évangile, de rodriguès ou d'akempis et ensuite se faire les demandes suivantes auxquelles on tâche de répondre : qui est-ce qui enseigne ces vérités ? Cela est-il bien certain, juste, raisonnable, utile, nécessaire ? J.C. et les Sts l'ont-ils pratiqué ? Dois-je le pratiquer ? ne le puis-je pas faire ? qu'est-ce qui m'en empêcherait ? et si je ne le fais pas, que m'en arrivera-t-il ? Veux-je donc le pratiquer ? y suis-je bien résolu, quand et comment ? Je le veux, ô mon Dieu, mais assistez moi, *deus in adiutorium meum* & ensuite continuer de lire.

En quoi consiste la préparation éloignée ?

Cette préparation consiste à se défaire autant qu'on peut de 4 empêchements de l'oraison indiqués par St Bernard. 1- Il faut éviter les péchés et s'en purifier par la pénitence et des actes de contrition. 2- les passions parce qu'elles remplissent l'âme d'inquiétude et de pensées contraires à la vertu. 3- les soins les soucis empressés pour les affaires. 4- la légèreté et la dissipation ; pour l'esprit tâcher de se tenir dans le recueillement, s'occupant souvent pendant la journée de la présence de Dieu, de choses bonnes, évitant les visites, les conversations, les lectures [73] inutiles et curieuses, la dissipation des sens. Pour le cœur, l'entretenir dans un désir habituel de s'avancer dans la perfection, de se rendre agréable aux yeux de Dieu, se préserver des désirs ardents pour les choses du monde même nécessaires, de faire, d'aller, de venir, de voir, d'avoir *terrena desideria mitigantes facilius caelestia capiamus*, éviter les amitiés naturelles, les conversations inutiles, les chagrins & mortifier enfin les passions qui ne laissent pas le cœur dans la tranquillité et qui sont contraires à l'oraison. Pour la mémoire, il faut la remplir en faisant continuellement de bonnes lectures et surtout il faut lire le sujet de l'oraison, non seulement le matin, mais le soir dès la veille, en connaître la division, envisager les principales résolutions qu'on

pourra en tirer, s'endormir, s'éveiller avec la pensée du sujet, exciter en soi des désirs de bien faire l'oraison, pour plaire à Dieu, se fortifier dans la vertu, bannissant toute intention mauvaise de respect humain, de regret, de contrainte, de vanité, etc... quales orantes volamus inveniri, tales nos ante orationis tempus prosperare de bemur.

Quel temps doit-on prendre et employer à l'oraison et dans quelle posture doit-on la faire ?

On doit employer autant de temps qu'il est nécessaire pour devenir meilleur, plus pieux et plus en état de résister à ses mauvaises inclinations. Les Sts s'y employaient autant de temps qu'ils pouvaient, s'en procurant même au dépend de leur repos, voyez les vices de St Charles, de St Gorgia, de Ste Thérèse. St François de Sales prenait une heure d'oraison dans son introduction à la vie dévote pour une personne qui vit dans le monde ; on doit au moins y employer le temps que la règle ou notre Directeur nous ordonne. Le matin est ordinairement plus convenable à cet exercice. La posture pendant l'oraison doit être modeste, comme se tenant avec respect en la présence de Dieu, ordinairement à genou une bonne partie du temps, si on le peut, ou debout, ou la faire néanmoins dans certaines occasions, en se promenant, assis à cheval.

Quelles règles de prudence et de direction les Sts nous ont-ils données au sujet de l'oraison ? [74]

Voici les principales : il ne faut pas agir dans l'oraison avec trop de contention et de véhémence, d'effort et surtout de doute, de crainte, de contrition. 2- Il n'est pas toujours à propos que les pensées et les affections ne soient pas sans interruption, mais il est à propos qu'on s'arrête de temps à autre, pour donner lieu et faire plus d'attention à la motion du St Esprit, se gardant bien de toute complaisance en sa propre vertu, mais rapportant tout à Dieu, le commencement, le progrès et la fin. Sine tuo nomine, nihil est in homine, ô lux bentissima replecoridis intima.

3- Il faut se porter à l'oraison plus de cœur que de corps, ayant beaucoup d'estime et d'affection pour cet exercice et ne croyant pas que le temps soit perdu, parce qu'on serait peu changé. Il est de la bonté de Dieu de nous cacher le progrès que nous pouvons faire et de nous laisser certaines imperfections qui nous servent d'aiguillon et de contrepoids, mais il est vrai aussi que faute de cette bonne volonté on n'est pas meilleur avec beaucoup d'oraisons, on peut dire qu'on s'est trouvé au lieu de l'oraison, mais non pas qu'on ait fait l'oraison qui est un exercice du cœur et de la volonté, si l'on s'y porte à regret et par nécessité. Or on a sujet de croire qu'on agit dans ces dernières dispositions, lorsqu'étant à sa liberté et n'ayant plus rien à craindre de la part des hommes, on omet ses oraisons. [75]

Méditation de la stabilité dans la Congrégation pour le service des pauvres.

Des considérations.

Premier point

Considérer 1 - que nous faisons un 4° vœu de stabilité ou de persévérance dans la congrégation pour nous y appliquer au salut des pauvres gens des champs : *noves propterea me pauperum rusticorum salutates vitæ tempore in dicta congregatione naraturum*, c. à d. que nous nous engageons à Dieu sous peine de damnation et par vœu qui est le lien le plus sacré, de vivre et de mourir dans notre état, de n'en point chercher d'autre et même de regarder comme tentation toutes les pensées qui pourraient nous venir de la quitter.

Considérer 2 - qu'il s'ensuit de ce premier principe que c'est un grand péché devant Dieu et une grande faute devant les hommes bien sensés, que de sortir de notre état, d'en quitter l'habit, d'en abandonner les règles, les pratiques, les emplois et l'institut. C'est le crime des apostats qui sont si sévèrement punis par les lois divines et humaines.

Considérer 3 - que de ces deux principes il s'ensuit un 3° qui n'est pas moins incontestable que les autres : savoir qu'un missionnaire qui quitte son état se met dans la nécessité d'être malheureux le reste de ses jours et de perdre son salut pour l'éternité, car si une fois il fait tant que de rompre le lien qui l'attache à Dieu et à la compagnie, de deux choses l'une, ou il sera assez heureux de rentrer en lui-même, de revenir à Dieu et de se représenter à la congrégation pour réparer sa faute, autant qu'il est en lui, ou bien il s'endurcira dans son péché et se séduira lui-même par les faux prétextes de l'amour propre, par les maximes du monde et par les persuasions de sa famille. S'il vient se représenter, que de peines ! Il faut s'humilier, il faut postuler [76]. Il faut faire des instances réitérées et persévérantes, il faut rentrer dans le séminaire comme un novice, il faut réparer le scandale ; le démon vient à la traverse, lorsqu'il nous suggère qu'on nous méprise, qu'on n'a plus d'estime ni de bonne volonté pour nous ; oh qu'il est difficile et qu'il est rare de bien surmonter toutes ces difficultés ! que si un malheureux apostat est assez misérable pour passer sa vie sans scrupule, oh qu'à l'heure de sa mort il sera vivement tourmenté ! La première pensée qui lui viendra à l'esprit sera celle de sa vocation et de sa désertion. Que de grâces négligées ! que de péchés commis ! que de temps perdu ! oh si je fusse resté dans ma vocation, oh si j'eusse vécu avec mes frères sous mes Supérieurs, que je mourrais content ! Le moyen de paraître devant Dieu dans un habit étranger ! j'ai quitté mon état dans le temps, quel sera mon sort dans l'éternité ? où irai-je ? que ferai-je ? à qui aurai-je recours dans cette extrémité ? L'on en a vu plusieurs que le désespoir a fait mourir dans l'âge de ces cruelles incertitudes, agitations et tempêtes d'esprit.

Des affections.

Second point

La 1° est de concevoir une très haute estime de la Sté et de l'excellence de notre état qui n'est autre chose que celui de N.S.J.C., des apôtres et des hommes apostoliques. N.S. a expliqué tous les devoirs de l'état où il a vécu sur la terre par ces trois textes ; pro. Il s'est sanctifié lui-même pour servir de modèle à ses apôtres, il a prêché l'évangile aux pauvres et il a formé des apôtres et des disciples, ce sont là justement les 3 fins de notre congrégation.

La 2° d'une tendre affection comme d'un bon fils envers sa bonne mère ; oui, mon Seigneur et mon Dieu je l'aime cette chère vocation à laquelle votre bonté m'a fait la grâce de m'appeler, je la regarde, comme la voie assurée de mon salut, qui [77] m'a été préparée par votre divine sagesse, où votre infinie bonté m'a comblé de biens, où votre toute puissance m'a conservé jusqu'à présent. prætuti illam regnis et sedibus, je la préfère aux trônes, aux septres, aux couronnes, je ne changerais pas mon humble état de missionnaire pour les états les plus glorieux et les plus commodes qui soient au monde, mais ce que j'aime dans cette chère vocation n'est pas l'éclat, le faste, ou ce qui pourrait m'attirer l'estime et la louange des hommes, j'en aime la grâce, l'esprit, les vœux, les règles et ses fonctions, les Supérieurs qui la conduisent, les confrères qui la composent avec moi, en un mot tout ce qui concourt à faire un parfait missionnaire.

La 3° de zèle pour en bien prendre l'esprit, pour en pratiquer toutes les règles, pour en bien exécuter toutes les fonctions, vivre et mourir pour elle, lui consacrer tout mon esprit, tout mon corps, tout mon cœur avec toutes les grâces et les vertus que le St Esprit a daigné y répandre, tous les petits talents que la providence m'a confiés. Je lui consacre ma jeunesse, mon âge viril et je veux la servir jusqu'au dernier soupir de ma vie.

Des résolutions.

Troisième point

1 - Je veux faire tous mes efforts pour bien prendre l'esprit de mon état, parce qu'un missionnaire sans l'esprit de sa mission n'est qu'un fantôme de missionnaire, il en a le nom et l'habit et n'en a pas la vertu et l'esprit. 2 - je me résous et je me propose fermement, moyennant la grâce de Dieu, de plutôt mourir que de transgresser une règle de propos délibéré. 3 - comme la Ste persévérance est un don de Dieu, je propose de la demander tous les jours à N.S. au St sacrifice de la messe et de tâcher de la mériter autant que cela se peut par ma fidélité à Dieu dans l'observance de mes règles. 4 - Comme je crois être redevable de la Ste Vierge après N.S. du bienfait de ma vocation, c'est de ce même Seigneur, [78] par l'intermédiaire de sa Ste mère que j'en attends le véritable esprit et la persévérance. 5 - enfin comme notre très honoré père St Vincent prend beaucoup de part à tout ce qui regarde ses enfants et sa congrégation sur la terre, je le prierai tous les jours pour moi et pour mes frères et pour toute la congrégation, afin qu'il plaise à Dieu la bénir, la remplir de son esprit, la faire croître en vertus, en grâces, en bonnes œuvres, en mérites et en bons sujets et qu'il nous obtienne à tous la grâce de vivre et de mourir saintement et pour obtenir cette signalée faveur, je dirais tous les jours avec ferveur et piété les deux oraisons qui sont en usage dans la congrégation.

Bouquets spirituels

Moyens d'acquérir la perfection envers Dieu.

_____ Faire souvent des actes de foi, d'espérance, d'amour, de contrition, marcher en la présence de Dieu, vaquer à l'oraison et pour cela être dévot au St Sacrement, à la Ste messe, à la bienheureuse Vierge, estimer beaucoup les actes des vertus même les plus petites surtout de celles de notre état.

envers le prochain

Parler peu et de choses pieuses, avoir un grand soin de céder au prochain et de lui agréer en tout ce qui ne sera pas contre les règles de la communauté, diliges Deum super omnia et proximum sicut teipsum.

envers nous-mêmes

Renoncer à notre propre volonté et contraindre nos inclinations, garder soigneusement nos yeux et notre langue et être fort exact à observer jusqu'aux moindres règles, contribuer à les faire observer, avoir des désirs ardents de plaire à Dieu, et être fidèle à les exécuter, comme aussi les bons mouvements que Dieu nous inspire et les bonnes résolutions qu'il nous fait prendre. [79]

Moyens pour bien garder les Règles.

Remercier Dieu de nous les avoir données, demander pardon de les avoir mal observées, se proposer de les bien garder à l'avenir moyennant la Ste grâce de Dieu, s'affectionner de plus en plus aux vertus dont la mission est soutenue, en faire des actes quand l'occasion s'en présente, sans craindre le respect humain. Nigilate et orate. beatus ille servus quem cum

Pour demander la charité le jour de la vocation.

Mr, si c'est un Prêtre, ou bien : mon très cher frère, et après avoir baisé la terre aux pieds de son lit : je viens vous prier de m'aider du secours de vos prières, pour m'aider à remercier Dieu du bienfait de ma vocation qui a été aujourd'hui, ou bien qui a été hier, ou bien qui sera tel jour, je vous demande bien pardon du scandale que j'ai pu vous donner ; puis on lui demande ses pieds à baiser et on le remercie.

Pour demander les humiliations

qui se font à la conférence, le jour de la vocation.

Après le veni Sancte, on baise la terre, on fait le signe de la croix et on dit : Mr, j'ai grand sujet de m'humilier pour les fautes que j'ai commises pendant le mois dernier, ou depuis que je suis au séminaire. Si c'est la première fois, je m'accuse en 1er lieu de & et on s'accuse de toutes les fautes qu'on a commises, ensuite on dit de toutes ces fautes.... puis on ajoute, je vous prie de me recommander aux prières de la compagnie, afin que Dieu me fasse la grâce de mieux faire à l'avenir, que je n'ai fait par le passé.

Pour demander la pénitence en la chambre du Directeur.

Après avoir fermé la porte, pris de l'eau bénite, baisé la terre et fait le signe de la croix, on dit : Mr, je demande très humblement pardon à Dieu, et à vous pénitence de plusieurs fautes que j'ai commises, je m'accuse en 1er, 2ème et 3ème lieu, me proposant de n'y plus retomber moyennant la grâce de Dieu. [80]

De la réception des nouveaux.

____ Quand il y a quelqu'un à recevoir, celui qu'on a nommé ange doit aller 3/4 d'heure ou une heure auparavant prendre les habits à la couture et les porter à la chambre du postulant, à moins que le garçon tailleur ne les porte lui-même, il lui coupe les cheveux, lui fait la barbe et la tonsure s'il en est besoin.

Avis pour celui qui sert d'ange aux novices.

Celui qui aura la conduite de quelque nouveau doit considérer qu'on lui met entre les mains quelque chose d'une grande importance, parce que c'est de lui qu'il doit prendre l'esprit de la mission, qu'il se doit former sur lui et que le tout dépend du commencement et partant il se doit donner à Dieu pour cela et lui demander souvent son assistance.

Pratiques et avis à insinuer aux nouveaux entrants au séminaire, soit pendant, soit après les huit 1ers jours.

Le premier ou le second jour, faire un paquet de ce qu'il a apporté, faire un double mémoire exact même des petites choses. Le faire écrire et signer de la main propre de celui à qui appartiennent ces meubles, en porter un au Directeur et mettre l'autre sur le coffre, ou paquet, écrire le nom et le mettre sur le paquet, ou dedans. Si c'est un coffre, on porte la clef au Directeur et mettre le coffre ou paquet dans les garde-meubles.

Autre Prière avant la lecture du nouveau testament.

Domine, da mihi intellectum et servitabor legem tuam, quomodo possum intelligere quæ lego, si non aliquis ostenderit mihi sensum autem quis scies nis dederis sapientiam et miseris spiritum sanctum tuum de altissimis ; da mihi sedium tuarum assistricem sapientiam ut sciam quid acceptum sit apud te.

après la lecture

Domine ad quem ibimus ? Verba vitæ æternæ habes. Credo, Domine, adjuva incredulitatem meam. Domine Jesu Christe, qui aperuit discipulis tuis spiritum ut intelligerent scripturas, da nobis quæ legimus intelligere ut omniadetrimentum facientes propter eminentem scientiam tuam ac supereminentem scientia charitatem pervenire mereamur. [81]

Litanies de St Joseph patron du séminaire

Kyrie eleison,
 Christe eleison,
 Kyrie eleison,
 Christe audi nos
 Christe exaudinos
 Pater de cælis Deus, *misere nobis,*
 Fili Redemptor mundi Deus,
 Spiritus sancte Deus,
 Sancta Trinitas unus Deus,
 Sancta Maria regina totius mundi, *ora pro nobis.*

Sancte Joseph beatæ virginis sponse,
 Sancte Joseph in ventre sancificate
 Sancte Joseph a peccato mortali immunii facte,
 Sancte Joseph in gratia conformate,
 Sancte Joseph Patriarcharum culmen,
 Sancte Joseph inter omnes in viginis connubium electe,
 Sancte Joseph ineffabiliter benedictionibus dodate,
 Sancte Joseph cui regina cæli ministravit,
 Sancte Joseph Christi pater vocate
 Sancte Joseph Christi tutor amantissime,
 Sancte Joseph Christi nutritie fidelissime,
 Sancte Joseph Christi pueri post virginem adorator prime,
 Sancte Joseph qui Christum ab Herode liberasti,
 Sancte Joseph qui virginem traducere noluisse,
 Sancte Joseph Spiritus sancti donis abundantissime,
 Sancte Joseph vir angelice,
 Sancte Joseph qui monitiones custodis angeli in Christum experuisti,
 Sancte Joseph qui angelus divina oracula retulisti
 Sancte Joseph qui ut primipatus Christum magni consilii angelum gubernasti,
 Sancte Joseph qui ut virtus minister Christi fuisti,
 Sancte Joseph dominationibus major, cui rex et regina cælorum servicerent,
 Sancte Joseph in cujus brachiis et gremio tanquam in throno Christus insedit,
 Sancte Joseph qui et cherubim virginis paradisi custodiam habuisti,
 Sancte Joseph vir seraphice,
 Sancte Joseph contemplator altissime,
 Sancte Joseph inter brachia Christi defuncte,
 Sancte Joseph angelici concentis auditor,
 Sancte Joseph ad lymbum Patrum Christi præcursor,
 Sancte Joseph qui cum Christo inter alios surrexisti,
 Sancte Joseph qui corpore et anima peculiaribus gloriæ donis fruevit,
 Sancte Joseph patrone et defensor noster dulcissime,
 Agnus Dei, qui tollis etc...

Ora pro nobis sancte Joseph,

Ut digni officiamur promissionibus Christi.

Oremus

Omnipotens sempiternus Deus, qui beatum Joseph justum, filium David beatæ Mariæ virginis tuæ matri sponsum prævidisti et tuum nutritum elegisti, da quæsumus, ut ejus precibus et meritis Ecclesia tua tranquilla pace lætetur et ad perpetuæ visionis tuæ consolationem perducamur, qui vivit etc...

Amen. [83]

Litanies de Saint Vincent de Paul.

Kyrie, eléison.
 Christe, eléison.
 Kyrie eleison
 Christe audi nos.
 Christe exaudi nos.
 Pater de cælis, Deus, *miserére nobis.*
 Fili Redemptor mundi, Deus,
 Spiritus Sancte, Deus,
 Sancta Trinitas, unus Deus,
 Sancta Maria, *ora pro nobis.*

Sancte Vincénti a Paulo, *ora pro nobis.*
 senex a puero
 ab infantiâ miséricors,
 de grégibus ôvium elécte, ut pasceres hereditatem Domini,
 in captivitate liber,
 juste ex fide vivens,
 christianæ spei anchora firmâ tutissime,
 caritatis igne succénse,
 vir simplex, recte ac timens Deum,
 mitis et hùmilis corde Christi discipule,
 carne et spiritu mortificate,
 spiritu Christi vivens,
 glôriæ Dei verè zelàtor,
 venitor animarum strénue,
 perpétue mundi contéptor et osor,
 christifinâ paupertate dives,
 angélicæ castitatis œmule,
 vir obédiens et loquens victôrias,
 in labôribus a juventute tua,
 ab omni spécie malâ abstinens,
 perféctœ virtûtis studiosissime, [84]
 tamquàm rupes in sæculi flûctibus immote,
 vir sapiéntiâ tuâ sicut sol manent,
 in advérsis omnibus patientissime,

longànimis et multùm miséricors,
 Ecclésiis romanæ filii fidelissime,
 càthedrà Petri usque ad mortem conjunctissime,
 a profanis vocum novitatibus alienissime,
 evangelizàndis paupéribus destinate,
 Ecclesiasticòrum parens piissime,
 sapientissime missionis Congregatiònis fundator,
 Puellàrum Caritatis institùtor vigilantissime,
 in quosvis pauperes liberàliùs effùse,
 oratiòni et ministéριο verbi instantissimne,
 Christi vitæ et virtùtum imitator assidue,
 qui in finem usquè fuisti fidélis,
 cujus pretiosa mors in conspéctu Domini,
 nunc veritâte, charitate et æternitate felix,
 ut, fidéles Patris nostri vestigia sequàmur,

Agnus Dei, qui etc

*V/ Parasti dulcedine tua pauperi Deus,
 R/ Dominus dabit verbum evangelizantibus virtute multa.*

Deus, qui ad salùtem pàuperum et Cleri disciplinam, novam in Ecclésia tua per
 beàtum Vincéntium familiam congregasti, da, quæsumus, ut eodem nos spiritu
 fervétes et amémus quod amàvit, et quod docuit operémur. Per Christum [85] 8

8 Ce Recueil du Règlement du Séminaire Interne a été tapé à la main par Mlle Claudine LAUTISSIER, achevé le 22 avril 1999.
 Corrigé par le Père Georges BALDACHINO, les 11 et 12 mai 1999.

Table des différentes matières.

Maximes et règles générales	1
Emploi de la journée	3
Avis donnés par St Vincent dans une retraite	5
Autres avis donnés par St Vincent	6
Règles du séminaire	8
Emploi de la journée pour le séminaire	9
Pour les jours de jeûne	10
Pour les fêtes et dimanches	ibidem
Pour les jours de récréation	11
Comment il faut passer la première demi heure du jour	12
Coutumes et pratiques générales	13
Coutumes et pratiques particulières	16
Manière de se bien confesser	21
Méthode courte et facile pour entendre la Ste messe	22
Autre manière pour les infirmes	23
Méthode de l'examen particulier	24
Moyen de bien travailler à notre pratique	25
Manière de faire l'examen général	26
De la communication intérieure	31
De la communication à <u>fond</u>	32
Sommaire de chaque chef de la communication	38
Avis pour bien faire <u>sa</u> communication	39
Règles de la modestie	40
<u>Recueil</u> des immodesties et fautes ordinaires de la table	41
Matières dont on doit s'entretenir à la récréation	42
Défauts à éviter dans les conversations	43
Méthode pour s'accuser au chapitre	44
Moyen pour tirer profit des chapîtres	45
Du bon propos	46
Des vœux [86]	47
Des étudiants pendant les deux premières années	48
Ordre de la retraite pour les fêtes et dimanches	49
Emploi de la journée pendant les deux retraites annuelles	ibidem
Demandes qu'un séminariste doit se faire pendant la retraite	50
Méditations et lectures pour chaque jour de la retraite de 7bre	51
Exercice du <u>pænitentiam agite</u>	53
Indulgences	57
Ce qu'il faut faire pour gagner les indulgences	ibidem
Belle prière avant l'étude	58
Différentes prières en usage dans le séminaire	59
Méthode de l'oraison mentale	60
Méditation sur la stabilité dans la congrégation	75
Moyen d'acquérir la perfection envers Dieu &	78
Moyens pour bien garder les règles & pour demander pénitence	79
Différents avis pour les entrants	80

Autre prière avant et après la lecture du nouveau testament	ibidem
Litanies de St Joseph patron du séminaire	81
Litanies de St Vincent de Paul	83